
Vol. 56

Lévis - Octobre-Novembre-Décembre 1950 Nos 10-11-12

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE BIOGRAPHIE,
DE BIBLIOGRAPHIE, DE NUMISMATIQUE, ETC.



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Chemin Gomin,

SAINTE-FOY, Québec.

SOMMAIRE

Octobre—Novembre—Décembre

GERALD MALCHELOSSE. — Gonzague Ducharme. 1875-1950.....	219
GERARD MARTIN. — La Bibliothèque des Archives de la Province.....	223
Rév. Frère J. B. GAREAU, c.s.v. Pièces concernant le régime seigneurial Archives de la Province.....	225
Rév. Frère STANISLAS, s.c., — Victimes du Massacre de Lachine, d'après M. de Belmont.....	228
Dr ARTHUR CAUX. — Une exposition agricole qui tourne mal. Meurtre de Corrigan à St. Sylvestre en 1855.....	229
Rév. Frère DOMINIQUE. — L'Île aux Reaux et la famille Charles Campagna	235
Rév. Frère ANDRE. — Les Renaud de Mascouche.....	237
SIGNATURE du Comte de Malartic.....	240
ROLAND J. AUGER. — Noms canadiens peu repandus. Les familles Seize, LeSeize et Louis Seize.....	241
HUBERT LETOURNEAU. — Le Mouvement des Braves (fin).....	249
LOUIS VINCENT. — L'Instruction chez les Hurons en 1802.....	258
CLAUDE DE BONNAULT. — Notes pour servir à l'établissement d'une liste des capitaines de milice au Canada sous le régime français.....	259
VALCARTIER en 1825. Liste des habitants.....	273
NOTES D'IDENTITE. LES AMYOT.....	275
TABLE des Matières du 56ème volume. 1950.....	278

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 56

Lévis - Octobre-Novembre-Décembre 1950 Nos 10-11-12



Gonzague Ducharme

1875 - 1950

Avec Gonzague Ducharme, décédé le 31 août 1950 en l'hôpital Saint-Luc, à Montréal, et inhumé à Saint-Gabriel-de-Brandon, le 2 septembre, est disparue une figure originale et bien connue des intellectuels de la métropole, du Canada et même de l'étranger. C'était un érudit en histoire canadienne, un bibliophile averti, un libraire d'un type particulier.

Le désir de se livrer à la carrière de l'enseignement le conduisit à l'École normale Jacques-Cartier, à Montréal, en 1891, alors que le savant abbé A.-H. Verreau en était le principal. Diplômé en 1894, Ducharme s'était immédiatement après consacré à la pédagogie. Il a été professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'abord deux années à l'école Montcalm, sous M. Lacroix, puis dix-huit à l'école Champlain, sous feu H.-O. Doré, père du futur surintendant de l'Instruction publique. Il prit sa retraite en 1914 pour fonder la librairie Ducharme, spécialisée dans les livres canadiens, un commerce qu'il faisait déjà, depuis 1911 au moins, à sa résidence, rue Fullum, tout en faisant de l'enseignement.

A la librairie Ducharme, d'abord rue Notre-Dame, au-dessus de la librairie Derome, où est aujourd'hui la maison Granger Frères, et depuis 1917, boulevard Saint-Laurent, les collectionneurs ne manquaient pas d'aller bouquiner . . . et faire causette avec le propriétaire, dont la personnalité était en même temps et attachante et sympathique. Sa démarche était aussi légendaire que son magasin.

Ducharme fut un émule et un digne successeur de Philéas Gagnon, de Québec, dont la précieuse collection de *Canadiana* est aujourd'hui la propriété de la bibliothèque municipale de Montréal. Sa réputation de spécialiste en *Canadiana* dépassa celle de son maître, elle franchit les limites de son étroite province. Aussi Ducharme fut-il, de partout, le plus consulté en matière d'incunables et de livres rares. Son autorité en imposait aux autres libraires, — qui ne le valaient pas. Berthelot Brunet a dit de lui qu'il était le "dictionnaire Tanguay de tous les chercheurs."

Ducharme avait fait de sa vie deux parts, l'une au commerce du livre, l'autre, en marge de la première, à la bibliographie canadienne. De sa double besogne, il savait qu'il ne travaillait pas tant pour lui-même que pour les autres. Tout en maintenant un comptoir de livres, il dressait un catalogue des publications canadiennes. Il rendait service à tous ceux qui lui demandaient des conseils. Sa vie aura été extrêmement utile à ses contemporains, — bibliothécaires, écrivains, collaborateurs ou élèves des écoles de bibliothéconomie. Son fichier de *Canadiana* est une oeuvre de grande classe, un travail de bénédictin, quelque chose comme au-delà de 400,000 fiches, toutes écrites de sa main. Il y besognait quotidiennement depuis quarante ans.

Ce fichier ne constitue pas rigoureusement un répertoire de toutes les publications canadiennes. Ne croyons pas que tous les livres que l'on a imprimés chez nous pendant la guerre sont des *Canadiana*, n'en déplaise à ceux qui en pensent le contraire. Saint-Exupéry par exemple, Maritain ou Bainville, pour importants qu'ils soient, ne peuvent pas voir leurs livres rangés dans cette catégorie. Du reste, y tiennent-ils? Pas plus que nous. Un *Canadiana* est un livre écrit par un Canadien — français, anglais, israélite ou autre langue, — soit à Montréal, soit à New-York, soit à Paris, ou encore un livre écrit par un étranger, mais qui traite du Canada ou des Canadiens. Les ouvrages de Champlain, de Charlevoix, de Margry, de Gaffarel, de Lauvrière, de Le Blant, de Marie Le Franc sont des *Canadiana*, tout autant que ce bouquin d'Alain Grandbois publié à Péking, que de ces brochures du Père Marcel-Marie Desmarais imprimés en espagnol à Sao Paulo, au Brésil, ou que les ouvrages de nos compatriotes franco-américains parus en Nouvelle-Angleterre.

Né le 13 janvier 1875, du mariage de Joseph Ducharme et de Mathilde Lanoie, à Saint-Gabriel-de-Brandon, Gonzague Ducharme y épousait, le 6 mai 1901, Albina Tellier, fils de Zéphirin Tellier et de Kate Monday et petite-fille de Bernard Monday, le fondateur de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Auteur anonyme d'une monographie paroissiale très fouillée de Saint-Gabriel-de-Brandon et de ses démembrements: Saint-Damien, Saint-Didace, St-Charles-de-Mandeville, Saint-Cléophas, Saint-Edmond, etc., parue en 1917, Ducharme fut nécessairement l'organisateur tout désigné des grandes manifestations qui se déroulèrent, le 23 août 1925, pour célébrer le centenaire de Saint-Gabriel-de-Brandon. C'est lui qui en rédigea le programme, une brochure de 32 pages.

Malgré sa vaste érudition, Ducharme n'a guère écrit d'autre chose. Quelques articles de revues qu'il signa au *Pays laurentien* (1916) et au *Bulletin des recherches historiques*, et c'est tout. Il se contentait de livrer ses connaissances aux familiers de son établissement. L'histoire l'intéressait d'une façon spéciale. Il lisait beaucoup, retenait tout.

Membre de la Société historique de Montréal dès sa réorganisation par Mtre Victor Morin en 1916, il en avait longtemps suivi les réunions mensuelles. Il était directeur de la Société de bibliographie du Canada depuis sa fondation en 1945.

Très peu suffisait à cet homme simple, économe, casanier. Sa famille, ses livres, son commerce, et puis sa maison de campagne, sur les bords du lac Maskinongé, où il passait ses étés, remplissaient toute sa vie. Son bonheur n'en exigeait pas davantage.

Gérard MALCHELOSSE.

P.S. — On pourra consulter avec profit sur Gonzague Ducharme:

Gustave Bellefleur et Donat Durand, **Profils normaliens**, tome I.

L'Oeil, 15 déc. 1944, article de Alfred Ayotte.

La Revue populaire, déc. 1939, article de Henri Croteau.

Montréal-Matin, 12 janvier 1945.

La Patrie, 3 sept. 1950.

Le Devoir, 9 septembre 1950, article de Louis Robillard.

Le meilleur cadeau à faire

UN ABONNEMENT AU

Bulletin des Recherches Historiques

2050, Chemin Gomin, Sainte-Foy

La Bibliothèque des Archives de la Province

Par GERARD MARTIN

*Bibliothécaire en chef aux
Archives de la Province*

Il y a quelques années, un montréalais un peu loustic menait à Québec une enquête à sa manière, histoire de s'amuser. "Où se trouve, demanda-t-il à plusieurs québécois de classes différentes, agents de police, fonctionnaires, commis de magasin, etc., où se trouve la Bibliothèque de l'Institut canadien?" Fort peu le savaient; la plupart ignoraient même l'existence d'une telle bibliothèque, et leur étonnement n'aurait pas été plus grand si on leur avait demandé le passage du Nord-Ouest.

Si maintenant on reprenait cette petite enquête, mais cette fois au sujet de la Bibliothèque des Archives de la Province, combien pourraient donner une réponse satisfaisante? Combien connaissent ce lieu "plein de silence et de recueillement" au beau milieu d'un des plus magnifiques parcs de l'Amérique du Nord?

Cette bibliothèque occupe en effet une des salles — la salle Garneau — des Archives de la Province, situées au rez-de-chaussée de l'édifice des Archives et du Musée, dans le Parc des Champs de Bataille.

Née pour ainsi dire avec le service des archives proprement dites, dont elle était le complément nécessaire, elle s'est accrue constamment d'une moyenne d'un millier de volumes par année, grâce aux soins diligents des deux archivistes qui se sont succédé à la tête du service: monsieur Pierre-Georges Roy et monsieur Antoine Roy. Elle atteint aujourd'hui 25,000 volumes, sans compter des milliers de brochures. Si l'on considère que la très grande partie de cette collection concerne l'Histoire du Canada, et les sujets qui lui sont connexes, on se rendra compte que c'est un endroit de documentation presque unique pour tous les fervents de l'histoire canadienne, que ce soit la grande épopée à panache ou la vie plus humble des paroisses et des familles de chez-nous.

Aussi, la bibliothèque des Archives est-elle le rendez-vous d'une élite: historiens, professeurs d'histoire, généalogistes, monographistes, biographes. On vient même des Etats-Unis consulter ses richesses.

Outre les oeuvres de Champlain, Lescarbot, Sagard, Charlevoix, Hennepin, Sixte LeTac, La Potherie, Pierre Boucher, etc, elle possède

une foule d'histoires générales ou particulières; on y trouve, par exemple, plus de 40 volumes sur la seule période de la Guerre de Sept ans. Près de 1,000 volumes sont des biographies, 180 sont des généalogies, et 350 sont des histoires de paroisses.

La section de bibliographie canadienne et américaine est assez complète, si on y ajoute les quatre grands répertoires de Sabin, Harris, Church et Evans qui sont sur microcartes, et le colossal Cumulative Book Index, de Wilson.

La bibliothèque possède en outre une collection de périodiques assez imposante, si on tient compte de son âge et de sa spécialisation: la Gazette de Québec, le Mercury, la Minerve, le Courrier du Canada, la Revue Canadienne, l'American Historical Review, Notes and Queries, l'Intermédiaire des chercheurs et curieux, etc, des collections comme celles de la Champlain Society, Hudson's Bay Society, Literary and historical Society of Quebec, Société Royale du Canada, Canadian Historical Association, etc.

La bibliothèque des Archives, par son bibliothécaire, est membre d'un façon active de l'American Library Association, de la Canadian Library Association, de l'Association des Bibliothécaires du Québec et de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française; elle bénéficie donc des dernières techniques prônées par ces associations professionnelles.

Depuis quatre ans il s'y opère une réorganisation totale sur une base absolument technique et d'après des systèmes universels: classification décimale Dewey adaptée aux besoins d'une bibliothèque spécialisée en Histoire du Canada, et catalogue dictionnaire selon les règles de l'American Library Association et de la Library of Congress. Son catalogue a cela de particulier que le dépouillement des volumes, en fiches analytiques, est poussé à l'extrême. La réorganisation n'est pas encore terminée, et déjà près de 80,000 fiches dirigent le chercheur à travers le dédale des sujets, des titres et des auteurs.

Au comptoir du fichier, des tableaux expliquent la simplicité du catalogue, la logique de la classification, et l'étroite corrélation de celle-ci à celui-là.

La bibliothèque des Archives est ouverte à tous, de 10 heures A. M. à 5 heures P.M., sauf le samedi après-midi et le dimanche.

C'est une chose à voir. Et de la vision passagère à l'habitude de séjour, il n'y a qu'un pas.

Pièces concernant le régime seigneurial au Bureau des Archives

Par le Fr. J.-B. GAREAU, C.S.V.

Lauzon

Les informations que le Bulletin donne ici pourraient être utiles aux personnes désireuses de faire des recherches sur le système seigneurial, tel qu'il a fonctionné au Canada, ou sur des seigneuries particulières. C'est une simple énumération des principaux documents que le Bureau des Archives possède sur le sujet: documents manuscrits, soit originaux soit en copies authentiquées, qui peuvent être mis à la disposition des chercheurs sérieux.

Véritables reliques du temps passé, ces pièces remontent jusqu'au milieu du dix-septième siècle, quelques-unes même avant, et s'échelonnent ainsi sur un espace de trois siècles et plus. Dans ces sources précieuses on trouve toute l'histoire du régime seigneurial, depuis son établissement en pays canadien jusqu'à son abolition. On y peut trouver aussi des matériaux pour l'histoire de chacune des seigneuries.

Le Bureau des Archives est souvent consulté par correspondance sur des questions seigneuriales. Il serait préférable que l'on y vienne faire ses propres recherches, ce qui serait plus facile et plus intéressant pour les chercheurs, lesquels pourraient ainsi travailler sur des pièces originales, que l'on mettrait à leur disposition.

Voici une liste des principales sources que l'on peut consulter, toutes pièces manuscrites ou, comme il est dit ci-dessus, en copies dactylographiées avec soin.

1.—Le Bureau a d'abord une collection de *Dossiers des seigneuries*. Elle se compose de quarante-cinq grosses boîtes. Dans ces boîtes sont distribués les cartables de toutes les seigneuries, environ deux cent vingt-cinq. Le cartable d'un arrière-fief accompagne celui de la seigneurie dont il dépend.

Depuis la publication de *l'Inventaire des Concessions en Fief et Seigneurie* par M. Pierre-Georges Roy, cette collection a été tellement

augmentée qu'on en prépare présentement une nouvelle édition, sous la direction de M. Antoine Roy, archiviste. Cet inventaire imprimé est un excellent point de départ pour les recherches sur chaque seigneurie. Il mentionne, en effet, en une liste abrégée, la concession primitive de la seigneurie, les actes de foi et hommage, les aveux et dénombremments, les mutations de propriétaires, les partages, etc. Excellent guide, indispensable à ceux qui s'intéressent à l'histoire d'une seigneurie en particulier.

2.—A côté, il y a des registres originaux qui viennent de certaines seigneuries confisquées par le gouvernement, lequel s'est trouvé ainsi en possession de ces registres. C'est ainsi que le Bureau des Archives possède 28 registres pour la seule seigneurie de Lauzon, confisquée par le gouvernement après les malversations d'Henry Caldwell. Il y a aussi deux registres de la seigneurie de Bélair, et un de chacune des seigneuries de Batiscan et du Cap-de-la-Madeleine. Ces trois dernières appartenaient aux Jésuites au moment de la confiscation de leurs biens, en 1800.

3.—Les Actes de *Foi et Hommage* sont réunis en cahiers manuscrits. Ce sont des pièces de copie faites sur les originaux, dont plusieurs viennent des greffes des notaires à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières. Ces pièces nous renseignent sur les propriétaires des seigneuries à telle époque, et même sur les possesseurs précédents, parfois depuis la concession primitive. En les consultant, on peut avoir la suite des propriétaires, le mode d'acquisition de chacun, les partages survenus par hérédité ou autrement dans la seigneurie. La collection comprend huit registres, dont quatre pour la domination française et quatre pour la domination anglaise. Le premier registre français a été retiré à cause de son état de détérioration, et remplacé par une copie imprimée. Comme la cérémonie de la *foi et hommage* se faisait parfois à Montréal devant l'intendant; ou son représentant il y en a aussi des actes dans les greffes de certains notaires; mais le grand nombre se trouve à Québec dans les registres cidessus.

4.—Les registres d'*Aveux et Dénombremments*, au nombre de cinq, fournissent aussi d'abondants détails sur les seigneuries. On sait que la cérémonie de la *Foi et Hommage* devait être suivie de la présentation, par le seigneur, d'un état complet des habitations et terre de ses censitaires; c'est ce qu'on nomme *l'Aveu et Dénombrement*. En consultant les *Aveux et Dénombremments* successifs de telle seigneurie on peut en suivre le développement.

5.—La collection des *Procès-verbaux des Grands-Voyers*. On trouve de nombreuses informations sur les seigneuries, en consultant cette collection, qui comprend 27 registres reliés et 28 grosses boîtes de rapports manuscrits de ces inspecteurs des routes.

6.—Les douze boîtes de manuscrits intitulés "Papiers Couillard-Després" contiennent des renseignements précieux sur les seigneuries de la Rivière-du-Sud (Montmagny) et les fiefs St-Luc et Lespinay dépendant de la même seigneurie, sur celles de l'islet St-Jean, de l'Islet Bonsecours et de Port-Joli. On trouve aussi des détails intéressants sur plusieurs autres seigneuries.

7.—Dans les 110 registres de la Prévôté de Québec, il est souvent question de démêlés judiciaires au sujet de seigneuries. Ces registres sont indexés pour la plupart. Il est facile de trouver la question qu'on veut étudier.

8.—Il faut en dire autant des registres du *Conseil Supérieur*, et surtout des *Insinuations du Conseil Supérieur*, où les principales décisions du Conseil au sujet des seigneuries étaient consignées, avec d'autres pièces s'y rapportant.

9.—Il y a aussi huit registres manuscrits, transcription des Arrêts du Conseil d'Etat (Conseil du Roi) concernant la colonie du Canada, dont plusieurs avaient rapport au système seigneurial ou à des seigneuries particulières.

10.—Dans les documents *Papineau-Bourassa* se trouvent nombre de pièces concernant la seigneurie de la Petite-Nation et quelques autres.

Voilà des sources abondantes que le Bureau des Archives met à la disposition des chercheurs. Ce sont toutes des pièces manuscrites. La bibliothèque des Archives fournit les pièces imprimées. Il est à souhaiter que nombreux soient ceux qui en profitent.



Victimes du Massacre de Lachine

D'après M. de Belmont

Par le Fr. STANILAS

Montréal

J'ignore si quelqu'un a déjà publié, entièrement déchiffrée, la liste des victimes du Massacre de Lachine que M. de Belmont a jointe à son histoire manuscrite du Canada, liste que M. Désiré Girouard a reproduite en fac-similé dans son ouvrage, LAKE ST. LOUIS.

Cette liste n'est pas complète puisqu'elle indique un total de 80 personnes alors qu'elle n'en mentionne que 67. Tout de même, la voici :

Jan pare son enfant de 3 ans	— Jean Paré; son enfant de 3 ans
Jan roy sa fille de 2 ans	— Jean Roy; sa fille de 2 ans
l fae de Jan perusso	— La femme de Jean Pérusse
Jan fournier martin	— Jean Fournier; Martin
Jan fagerin massacre	— Jean Fagueret massacré
Janbarbarri fae neuf enfas	— Jean Barbary, femme, neuf enfants
Noel plessi brule	— Noel Plessis, brûlé.
Noel sa fae menes nus	— Noel et sa femme emmenés nus
canaple sa fae tete coupee	— Canaple; sa femme, tête coupée
pierre tessier safae 7 enfans	— Pierre Tessier; sa femme; 7 enfants
smichel sa fae unefille 8 enfans	— St-Michel; sa femme; une fille; 8 enfants
simondavo safame les mamellondev 3 enfans	— Simon Davaux; sa femme, les mamelons dévorés; 3 enfants
vincent alix safae 2 enf	— Vincent Alix; sa femme; 2 enfants
michel presso safame anceinte evantree	— Michel Presseau; sa femme enceinte éventrée
faede huguet fille de 2 ans	— Femme de Huguet; fille de 2 ans
matias chatouto safae 2 enf	— Mathias Chatouteau; sa femme; 2 enfants
fenechartier tete coupee sa fae fils etfille pris	— René Chartier, tête coupée; sa femme, fils et fille prisonniers
Jan reno	— Jean Renault
alexandre	— Alexandre
80 personne 30 maison toute lesbetes	— 80 personnes; 30 maisons; toutes les bêtes

Le meilleur cadeau à faire

UN ABONNEMENT AU

Bulletin des Recherches Historiques

2050, Chemin Gomin, Sainte-Foy

Une exposition agricole qui tourne mal

Meurtre de Corrigan à S. Sylvestre en 1855

Par LE Dr ARTHUR CAUX

*St-Flavien
Lotbinière*

Les expositions agricoles dans le sud de Lotbinière ne datent pas d'hier. Celle de Parkhurt tenue dans un décor enchanteur de collines et de beaux bois francs que surplombent les dentelures des monts Notre-Dame est une attraction de choix pour les cultivateurs progressifs de la région. La paix et l'harmonie y règnent comme il se doit et la langue française résonne en se mêlant aux accents de l'anglais sans dommage d'aucune sorte, pour les exposants.

Il n'en fut pas toujours ainsi si nous écoutons la tradition et s'il faut en croire de sérieux historiens et les poudreuses archives.

En 1855, il y avait 35 ans que les premiers colons avaient pris possession des terres du haut du chemin de Craig. C'était principalement des Irlandais, des Ecossais, des Anglais et un tiers de Canadiens français. Les progrès de la colonisation avaient été rapides. Les terres neuves produisaient abondamment et les pâturages nourrissaient de magnifiques moutons et bestiaux. Il semble bien qu'une société agricole groupait dès cette époque les cultivateurs de S. Sylvestre ainsi que ceux des cantons de Leeds, et qu'une exposition annuelle venait clore la saison d'automne et récompenser les éleveurs les plus méritants.

Les exposants de 1855 avaient en plus de leurs produits, apporté à cette foire régionale leurs anthipathies et leurs rancunes nées de causes multiples. C'était le 17 octobre. La ferme de John Mackell capitaine de milice, voisine de l'église et du presbytère anglican, (près de la route de raccourci qui va du chemin de Craig vers le village S. Sylvestre) était pleine de bétail venu de dix milles à la ronde et la foule des propriétaires et des curieux était dense.

Tout se passa bien jusque vers les 11.30 hres du matin. Les juges accomplissaient leur travail avec le sérieux et la compétence voulus. Quand vint le tour du troupeau de moutons de Patrick Donoghue du rang S. Paul, les amis Irlandais de Donoghue ne furent pas satisfaits du jugement porté par Hugh Corrigan un notable orangiste de Leeds

avec qui ils avaient maintes fois eu maille à partir et à qui ils en voulaient spécialement depuis plusieurs mois.

Une tradition recueillie par Mrs Travers veut que la chicane ait commencé par une vantardise de Corrigan qui avait affirmé dans une taverne de la région, (il y en avait trois à S. Gilles et probablement autant à S. Sylvestre) qu'il était le meilleur homme baticailleur.

Patrick O'Neil du moulin de S. Patrick avait relevé le défi. Malgré les représentations du Rév. Wm. King pasteur anglican du Sud, la rencontre eut lieu un dimanche après-midi. Pat. O'Neil aidé de Wm. Kilfoyle et de Robert Kelly administrèrent une bonne râclée à Corrigan.

Que pouvait-il faire contre trois? Battu, il fut aussi mauvais perdant que ses adversaires étaient de piètres gagnants. Ils se pourvut en justice et ses assaillants durent payer L 2 — (8.00) par arrangement.

Peu après le règlement du procès, Corrigan rencontre sur la place publique Patrick Kelly et lui demande ce qu'il pense de la Loi. "C'est plus fort que l'eau bénite de ton curé?" D'une rencontre à l'autre, les relations s'envenimaient et des projets entre amis se faisaient pour une revanche prochaine. L'exposition agricole leur fournit un prétexte et le jugement de Corrigan sur les moutons de Donoghue fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Vers midi et quart, la bagarre éclata. Les invectives firent place aux coups de poings, de pieds et de bâtons.

Richard Kelly, Laurent Pâquet, J.P. Robert Corrigan, Hugh Corrigan et Frs-Xavier Dion de S. Nicholas juges de l'exposition se mirent en sureté en se perdant dans la foule. Mais Hugh Corrigan fut rejoint par les amis de Donoghue et malgré l'assistance de Peter Stocking qui fut aussi maltraité, il fut tellement battu qu'il s'affaissa sur la place.

On le transporta dans la maison d'Andrew MacKee, voisin où le Rév. King lui prodigua les premiers soins. Le Dr Reed de Leeds fut ensuite mandé d'urgence.

Sur place, les juges de paix Laurent Pâquet et Thomas Walker ainsi que le capitaine de milice Mackell ne prirent aucune disposition

pour arrêter les auteurs de ce désordre, croyant comme ils le dirent à l'enquête, n'avoir eu affaire qu'à une chicane dont la région était souvent témoin.

Le lendemain, le Dr Reed s'inquiéta de l'état de son malade. Prévoyant sa mort, il suggéra que la déposition du mourant fut prise en bonne et due forme. Le juge de paix Laurent Pâquet résidant non loin de là fut mandé ainsi que le Rév. King. Dans sa déposition ante-mortem, Corrigan incrimina d'assaut: Patrick, Francis et Edward Donoghue, Pat. O'Neil, George Bannon, Richard Kelly, Pat. Monaghan, John McCaffrey; Hugh et Matthew Hopkins le furent par la suite.

Le même soir, Laurent Pâquet envoya un exprès à Québec demandant au shérif l'aide de la police pour arrêter les coupables et des mandats d'assaut.

Corrigan mourut le 19 octobre. Le 20, Laurent Pâquet signa des mandats d'arrestation pour homicide contre les inculpés qu'il remit au constable J.P. Murphy venu de Québec à S. Sylvestre avec 13 policiers.

Mal guidés et renseignés les policiers se découragèrent vite et retournèrent bredouilles à Québec.

On peut se figurer à quel diapason montèrent les discours et à quel degré s'échauffèrent rapidement les esprits dans le canton.

Irlandais catholiques et orangistes partisans, des assaillants, amis de Corrigan menaçaient d'en venir aux prises et se préparaient en conséquence.

Les amis de Corrigan, à tort ou à raison, craignirent que les amis des inculpés n'enlevassent le corps de Corrigan pour le mutiler afin de faire disparaître les traces des coups et ils vinrent le chercher sous escorte armée pour le transporter à l'église de Leeds.

Quatre jours plus tard, le 24 octobre, le coroner J.J. Panet tint une enquête à Leeds et les jurés rendirent un verdict d'homicide coupable prémédité. William Harrison J.P. de Leeds reçut mandat du coroner d'arrêter les inculpés. Assisté de quelques hommes courageux du voisinage dont Wm. King jr. fils du pasteur anglican, (futur médecin de la région) Harrison dirigea les perquisitions, nocturnes le plus souvent, chez les inculpés et leurs amis. Ces recherches conduites et

exécutées par les orangistes chez les Irlandais catholiques donnèrent lieu à beaucoup de frayeur et de nervosité et aussi à de la rancune. Une troupe armée s'organisa à S. Sylvestre pour repousser la force par la force.

Ce pauvre Laurent Pâquet qui avait émis un mandat d'arrestation contre les coupables, en émit un aussi contre Harrison chargé par le coroner de mettre la main au collet des coupables. On accusait Harrison de violences et d'avoir fait main-basse sur des munitions et même de la menue-monnaie, lors de ses perquisitions.

Les amis des coupables annonçaient à coup de fusils l'arrivée des hommes de Harrison. Ceux-ci croyaient être tombés dans un guet-apens. Ils proférèrent des menaces de lynchage. De côté et d'autre on se crut victime du parti adverse. L'émeute et la guerre religieuse parurent imminentes selon les lettres du Rév. King, de Laurent Pâquet et du Curé O'Grady au Secrétaire d'Etat Geo. Etienne Cartier.

Dès le 27 octobre, Sir Edmund Head gouv. général demandait la coopération du public, des shérifs, juges de paix et constables afin d'assurer l'arrestation des coupables.

Une requête des catholiques envoyée le 10 novembre, proteste contre les dires et menaces des protestants. De son côté, le Rév. King vers la même date, demande au Gouvernement, protection contre les catholiques.

Le 14 novembre, le major Johnston J.P. de Sherbrooke fut délégué à Saint-Sylvestre afin de s'enquérir si les accusés étaient encore dans la place et quels moyens seraient les plus efficaces pour les appréhender.

Il eut des entrevues avec les Rév. O'Grady et King et comme il se devait, avec les notables de l'endroit dont Laurent Pâquet J.P. Johnston confirma semble-t-il Pâquet dans l'opinion que les suspects pouvaient être admis à caution et que ce serait le moyen le plus efficace de mettre la main dessus.

La seule information que l'enquêteur rapporta fut celle-ci: les accusés jouissaient de la sympathie de leurs co-paroissiens et ces derniers refusaient de donner aucun renseignement à leur sujet.

Vu qu'aucune arrestation n'avait pu être faite au 20 novembre, le Gouvernement offrit une prime de L200 (\$800.00) pour l'arres-

tation des coupables. Personne ne se fit délateur pour ce prix. Le 26 novembre, la prime fut portée à L 100 (\$400.00) pour l'arrestation du chacun des accusés, avec le même résultat.

Les accusés étaient encore tous en liberté au 10 décembre et toujours introuvables. Les troubles ne faisaient qu'empirer dans les montagnes de Lotbinière. Le secrétaire Geo-Etienne Cartier ordonna alors à la police riveraine de Montréal de s'organiser pour la recherche et l'arrestation des coupables.

Le colonel W. Ermatinger J.P. le cap. Johnston J.P. et le cap. Armstrong furent placés à la tête d'un corps de policiers et de deux compagnies du 16e régiment, en tout 200 hommes environ.

Deux escouades partirent de la Pointe-Lévy l'une pour Ste-Marie de Beauce, l'autre par le chemin de Craig tandis qu'une 3e venant de Bécancourt devait les rencontrer au village de Saint-Sylvestre, le 21 décembre, un vendredi.

Pendant les trois jours qui suivirent, ces policiers et soldats fouillèrent les fermes dans les rangs du canton aidés des juges de paix locaux et de ceux de Leeds. Malgré la prime offerte, aucun des suspects ne fut découvert.

Les cachettes étaient nombreuses. On accusa même plus tard Laurent Pâquet d'avoir aidé les coupables à esquiver les recherches. Ses courses en traîneau de côté et d'autre avaient paru suspectes.

Devant l'inutilité des recherches, à la veille de Noël, le corps armé revenait à Québec, par le Grand Tronc Road. Cette ligne de chemin de fer avait été inaugurée le 10 novembre 1854.

A la station de Craig's Road, l'aiguilleur était Patrick Kelly frère de Robert l'un des suspects. Des rumeurs couraient qu'il y avait des risques de sabotage. Toutes les précautions avaient été prises.

Cependant, en dépit de tout, le train, à peine parti, dérailla! La locomotive et le tender se couchèrent sur le côté et deux chars bondés de soldats penchaient dangereusement. Heureusement le cap. Armstrong eut la présence d'esprit de commander à ses militaires de rester assis ce qui empêcha, paraît-il, le déraillement complet et ses suites. Des amis d'Armstrong tentèrent plus tard de lui obtenir une gratification pour ce geste.

Au milieu de la confusion qui suivit, un homme fut aperçu fuyant à travers champs. Les soldats lui donnèrent la chasse et l'arrê-

tèrent bientôt. Il fut reconnu comme étant Abraham Ramsay fils de Pierre, natif de Saint-Gilles. C'est un jeune homme de 23 ans à qui la troupe aurait fait un mauvais parti si les chefs ne s'étaient interposés.

Vers la mi-janvier, probablement à la suite de promesses illégales, peut-être aussi la lassitude de cette vie en marge de la société aidant les suspects se livrèrent.

Ermatingr revenait de Saint-Sylvestre à Québec le 18 janvier 1856 avec 9 suspects. Un 10^e Matthew Hopkins s'était livré à Québec, la veille. James Hogan, encore en liberté se livra quelques jours plus tard.

Ce déplacement de troupes coûta au pays la jolie somme de L 900. (\$3,600.00)

Au mois de février commença le procès qui fut riche d'incidents de toutes sortes. Le solliciteur général Dunbar Ross le conduisit pour la poursuite. Il semble que ce furent les avocats O'Farrell et Chabot qui défendirent les accusés.

Laurent Pâquet donna du fil à retorde à la Couronne. Assigné comme témoin, il ne put se rendre au jour fixé par suite de maladie subite. (Ulcère stomachal semble-t-il.) Sa version sur la déposition ante-mortem de Corrigan ne fut pas la même au procès que celle donnée à l'enquête du coroner. Il jura que le mourant avait mis en doute sa certitude de la mort par un "may be" encore jamais mis de l'avant. Les témoignages furent contradictoires et la preuve ne pût admettre cette déposition de Corrigan. Les témoins de l'agression se contredirent également. Dunbar Ross considérant que la preuve était illégale et inconvenante, refusa de continuer la poursuite. La cause fut abandonnée et les suspects acquittés.

En octobre 1856, des commissaires furent nommés pour enquêter sur la conduite de Laurent Pâquet dans cette affaire. Leur rapport le blâma sévèrement et recommanda l'abolition de sa commission de Juge de Paix.

L'île aux Reaux et la famille Charles Campagna

Président de la Société Généalogique
Par le Fr. DOMINIQUE *Canadienne-Française, Section de Québec*

C'est le 6 mars, 1708 que Charles Campagna devient propriétaire de l'île aux Reaux (Genaple); il l'achète des RR. PP. Jésuites qui l'avaient reçu en concession de la Compagnie de la Nouvelle France; il s'engageait à payer 15 livres de rente par an et devait la cultiver. Il la garda du 6 mars, 1708 jusqu'au 10 février, 1710.

C'est à tort que l'on désigne cette île par le nom de l'île aux Reaux, son vrai nom est l'île aux Ruaux. Sur la carte de Bellin, édition de 1764, le géographe écrit: ILE AUX RUOS et les anciens missionnaires comme Champlain l'appelaient L'ILE AUX RUOS. On appelle encore en France un détroit qui sépare l'île Jersey des Rochers de Drouilles et d'Egrebon dans la Manche, le Ruaux. L'île aux Ruaux est située dans le fleuve St-Laurent à une lieue au sud de St-François de l'île d'Orléans; elle fait partie de la déserte de cette paroisse; elle a 250 arpents de superficie.

Le 10 février, 1710 Campagna cédait son île au sieur Joseph Riverin, marchand de Québec — devant Chambalon — l'acquéreur devait continuer de payer la somme de 15 livres aux Jésuites.

Le 7 mai, 1718 (Notaire Rivet) Charles Campagna rachetait l'île aux Reaux de Michelle Moir, veuve de Jos. Riverin en plus des 15 livres de rente annuelle, il s'engageait à livrer 10 cordes de bon bois de chauffage rendues sur la grève de Québec dans le cours de l'été de 1719. Il garda l'île jusqu'en 1723. Le 22 octobre, 1723, par devant le Notaire Barbel, il cédait son île au sieur Charles Guillemain, conseil du Roi au Conseil supérieur.

Guillemain devait continuer à donner la rente de 15 livres aux Jésuites et payer au vendeur 600 livres de prix principal, c'est-à-dire 300 livres comptant et la balance payait la somme due par

Campagna au sieur Guillemain; cependant, Campagna se réservait le droit de prendre sur la dite île une fois seulement le bois nécessaire pour faire 400 planches et 200 madriers de bois de pin, 6 arbres de noyer et 2 de chêne.

En 1757, l'île Reaux appartenait à Guillaume Guillemain — probablement le fils de Charles—qui la vendit le 24 mars de la même année à Charles Vallée (Notaire Panet).

Aujourd'hui l'île est la propriété de M. Elzéar Boulanger de Montmagny qui y coupe chaque année un peu de bois; on y fait aussi pacager des bestiaux appartenant aux habitants de l'île-aux-Grues et de l'île-aux-Oies; en automne, on y chasse l'outarde.

Vient de paraître

HISTOIRE

du

CANADA-FRANÇAIS

(1534-1763)

par

CLAUDE DE BONNAULT

En vente à la

LIBRAIRIE DUCHARME

995, rue St-Laurent, Montréal

Les Renaud de Mascouche

*Secrétaire de la Société Généalogique
Canadienne-Française,
Section de Québec*

Par le Fr. ANDRE, s.c.

Les Renaud établis à Mascouche vers 1730 venaient de Charlesbourg et descendaient de Mathurin Renaud de St-Etienne d'Ars, Ile de Ré, diocèse de Larochelle; son fils Mathurin s'était marié à Québec le 7 octobre 1669 à Marie Pelletier, c'est l'ancêtre canadien. Un autre Renaud du nom de Guillaume a aussi fait souche à Charlesbourg et compte aujourd'hui de très nombreux descendants.

Je vous dirai d'abord un mot de Mascouche qui se trouvait dans la seigneurie de Repentigny, appelée plus tard "Lachenaie" et ensuite comment les ancêtres Renaud de Charlesbourg entreprirent ce voyage et colonisèrent ce coin de pays.

1—Mascouche

Le territoire sur lequel est situé le coquet village de Mascouche est un vaste plateau d'une égalité presque uniforme rompu seulement par la colline du "Grand Coteau" et la coulée peu profonde que s'est creusée dans la suite des siècles la rivière St-Jean-Baptiste.

Une opinion veut que le mot Mascouche en langue indienne signifie: prairie. Il est vraisemblable de croire, écrit M.L.A.F. Crépeau, que les vastes plaines adossées au "Grand Coteau" (petite chaîne des Laurentides qui traverse toute la paroisse) aient inspiré aux Sauvages la pensée de désigner cet endroit enchanteur par le nom de Mascouche: prairie. Le territoire de la seigneurie "des Plaines" qui confine à celui de Mascouche s'appelait de temps immémorial "les Plaines". Le premier Seigneur de Terrebonne s'appelait aussi "Seigneur des Plaines. Le "Grand Coteau", seule éminence digne de remarque dans cette région traverse toute la paroisse du sud-ouest au nord en partant du lac des Deux-Montagnes pour finir au Cap Tourmente. Il fournit une eau excellente et contient en abondance une terre à brique de première qualité. Mascouche fait actuellement partie de l'ancienne seigneurie

de Lachenaie, comté de l'Assomption, diocèse de Joliette. Le village de Mascouche se compose actuellement presque en totalité de rentiers; les autres paroissiens se livrent aux travaux agricoles; on y compte aussi plusieurs gens de profession.

2—Le fondateur de la seigneurie

Pierre le Gardeur de Repentigny arrivait en notre pays le 11 juin 1636 sur "Le Courpron" en même temps que M. de Montmagny, les illustres familles de Repentigny et La Poterie, en tout 45 personnes. M. de Repentigny était accompagné de sa mère et de ses soeurs. Quelques années plus tard, il obtient de la Compagnie de la Nouvelle-France, par un acte passé à Paris, le 16 avril 1647, un immense domaine qui fut la seigneurie qui porta d'abord son nom et plus tard celui de Lachenaie.

Il rendit de grands services à la colonie et sut conquérir l'amitié de tous par sa sagesse et son esprit de justice. Cette illustre famille avait les surnoms de Tilly, Repentigny, de Villiers, de St-Pierre, de Beauvais, de Courcelle, de l'Ile, de Courtemanche, de Croisille, de Montenom, de Moncarville, etc.

De 1644 à 1646, M. de Repentigny fit plusieurs voyages en France et les vieilles annales le désignent sous le nom d'amiral. Il mourut en mer en 1648; sa mort, d'après les Relations des Jésuites fut précieuse devant Dieu et il était solidement résigné à ses volontés.

Son fils, Jean-Baptiste le Gardeur de Repentigny avait obtenu un vaste domaine sur le St-Laurent; il travailla lui-même avec ses fils pour le défricher et le mettre en valeur. Les historiens ne disent pas quel était ce domaine, mais tout porte à croire d'après des documents conservés dans la famille Crépeau de Mascouche en date de 1717 que ces premiers défrichements furent faits aux rapides de St-Henri de Mascouche et que ce fut lui qui fit bâtir le manoir encore existant aujourd'hui en parfaite conservation. Ce premier héritier du fondateur de la seigneurie de Lachenaie avait eu de Marguerite Nicolet, son épouse, 22 enfants dont sept moururent sur le champ de bataille. Jean-Baptiste de Repentigny fut inhumé à Montréal le 6 septembre 1709; son épouse le suivit dans la tombe le 21 janvier 1722.

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, les derniers descendants des LeGradeur désirant retourner en France, vendirent leurs biens à Dame Madeleine Chossegros de Léry en 1764; puis le major Gabriel Christie, le nouveau propriétaire, les revendit à Jacob Jordan qui les céda à Pierre Pangman; ce dernier à sa mort laissa ses biens à sa fille et à son gendre, M. Georges Henry Monk qui les administra jusqu'à la majorité de sa femme, le 13 février 1829. La famille Pangman fut la dernière propriétaire de la seigneurie de Lachenaie; aujourd'hui, M. Uldaric Corbeil est le propriétaire du manoir qui fut vendu à l'enchère le 10 décembre 1881.

3—Colonisation et défrichement

On dirait à la lecture de documents trouvés à Mascouche et datés de 1722 qu'il y avait alors comme une agence d'immeubles presque analogue à celles qui fonctionnent de nos jours. Et l'on verra pourquoi et comment plusieurs colons de Charlesbourg se sont transportés à Lachenaie et Mascouche aujourd'hui. Les documents assurent que Pierre le Gardeur de Repentigny, seigneur de Lachenaie marié à Agathe de St-Père, concède ses terres sur lesquelles repose actuellement le village de Mascouche au sieur de Lauzon, marchand de la basse-ville de Québec; un nommé Toussaint Vandrie et ses frères font affaires avec les colons à Montréal et ainsi s'établit le courant de migration.

4—Les Renaud

Abrégé d'un acte de vente entre Toussaint Vandry qui avait acheté la propriété en question de Pierre Lozon de Québec et Michel Renaud de Charlesbourg:

"Une terre de 4 arpents de front sur 50 de profondeur située sur la rivière St-Jean-Baptiste de la Mascouche, tenant d'un bout de la rivière l'autre bout aux terres considées, tenant d'un côté à Jean Leclerc et de l'autre bout à Pierre Truchon avec environ un arpent de bois abattu sur icelle. Le vendeur ayant acquis cette terre du dit Pierre Lozon par contrat passé par Maître Seney, notaire royal à la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

Achetée par Michel Renaud pour 400 livres; 35 livres payables en blé à 35 sols le minot et le reste payera au mois de septembre à Québec.

Témoins: Louis filiatro et Athanase Gravel tous deux habitant la dite place Jésus, vendeurs et acquéreurs”.

Cette dernière terre se trouve aujourd'hui à être au centre du village. Une partie des dépendances de la fabrique sont bâties dessus.

Autre acte: 14 juin, 1730.

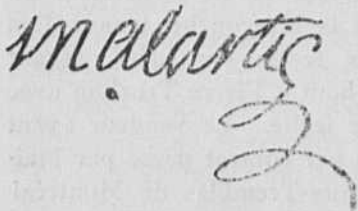
“Michel Renaud jouira sans nul trouble ni empêchement et à titre de concession du restant de terre qui se trouve derrière sa terre et en payera les rentes suivant le procès-verbal qu'en fournira l'arpenteur”.

Fait à la Chenaye

le Gardeur de Repentigny, le 14 juin, 1730.

Ce document fait foi que Michel Renaud et son frère Charles-François vinrent de Charlesbourg rester à Lachenaie; il n'y avait pas d'église à Mascouche, c'est pourquoi les actes religieux les concernant se trouvent à Lachenaie. Les Renaud se sont succédé de père en fils. Aujourd'hui (1910) M. Jean Baptiste Renaud, brave cultivateur habite une maison ancestrale bâtie en pierre qui passe pour être la première construction de la paroisse.

Et c'est ainsi que les Renaud, Allard, Dufresne, Muloin, Chalifoux, Bohémier, Desjardins, Baudoin, Rochon, et bien d'autres émigrèrent de la région québécoise vers Lachenaie et Mascouche; je laisse à d'autres plus renseignés que moi de trouver la raison exacte de cet exode.



Anne Joseph Hippolyte De Maurès
Comte de Malartic
1730-1800

Noms canadiens peu répandus

Familles Seize, Le Seize, Louis Seize

De la Société Historique

Par ROLAND-J. AUGER

de Montréal

J'avais longtemps été intrigué de rencontrer des familles Louis Seize chez nous. Ayant été, durant mes études classiques, avide lecteur de tout ce qui avait trait à l'énigme Louis XVII, je pensai, du fait, résoudre le mystère. Pourquoi, en effet, notre Canada français, l'un des plus beaux fleurons de l'ancienne couronne de France, n'abriterait-il discrètement, et ce, depuis près de 160 ans, les descendants directs (en lignée masculine) des rois, ou, plus précisément de l'infortuné Louis XVI et de Marie-Antoinette, dont le fils, le dernier dauphin de France, épargné par la Révolution, aurait gagné l'Angleterre, puis le Canada? Pourquoi pas? Et j'essayai alors de trouver des textes solides pour préparer ma thèse jusqu'au jour où j'ouvris le *Dictionnaire Tanguay* qui fit crouler tout mon échafaudage, car le premier Louis Seize canadien naquit et mourut avant Louis XVI français, proclamé et sacré comme tel. Tant pis, me dis-je, il me reste à connaître ce que fut le nôtre ¹ et c'est le fruit de ces recherches que je livre aujourd'hui.

Nos familles Seize, Le Seize, et Louis Seize, répandues surtout dans le district de Lachute, Pointe-Calumet et les environs (il y en a quelques-unes à Montréal) sont d'origine lorraine par leur commun ancêtre Louis Seize, venu de Richécourt-le-Château, au diocèse de Metz, en France. Aujourd'hui, cet endroit semble bien être Réchicourt-le-Château (Moselle) petit chef-lieu de canton de 672 habitants, (*Petit Larousse Illustré*, 320^e édition, [1943] p. 1638).

Les parents de Louis Seize, François Seize et Marie Thibault, poussèrent l'instruction de leur fils qui possédait, entre autres choses, une très agréable calligraphie, bien moulée, et, à toutes les fois qu'il était requis, comme ceux qui savaient écrire, il signait son nom en belles lettres rondes: Louis Seize.

(1) Sans jeu de mots avec G. Lenotre, de l'Académie française, cet excellent historien de la Révolution Française que la question Louis XVII a longtemps travaillé; voir en effet de cet auteur "Louis XVII ou Le Prisonnier du Temple", "Hervagault ou Louis XVII" dans "Rois sans Royaume" de la collection Flammarion, etc.

Né en 1724, car on le dit âgé de 60 ans à sa mort, en 1874, notre homme reçut en outre une belle éducation qui, doublée de son instruction, le faisait rechercher comme témoin ou parrain, ici, comme on le varra.

Louis Seize arriva en Nouvelle-France à la fin du régime français. Il n'est pas impossible qu'il fût soldat, quoi que son surnom, car il en avait un, fusse celui de son lieu d'origine. Il est en effet parfois qualifié de Louis Seize dit Richecourt.

La première mention que nous avons trouvée à son sujet est de 1761. Il est alors domicilié à l'Ile-Perrot, et il achète du Guillaume Lalonde, fils, "une terre de 4 arpens de frond sur 20 arpens de profondeur a prendre dans une concession de 5 arpens de frond sise et Située En la seigneurie de la susdite ile pereau tenant sur le devant au Bras de riviere qui procede du fleure saint Laurens et dautre bout par derriere aux terres non concédé Joignant du ncosté a pierre Heneau Et toutte en Bois de bout (. . .) moyennant la somme de 200 Livres Laquelle somme ledit acqreur promet et soblige de Bailler et payer audit Vendeur en deux paymens Egaux de 100 Livres chacuns . . . etc," (gr Vuatier). Le contrat de vente, passé à Soulanges, est rédigé en présence des sieurs Joseph Lefebvre dit Laciseraie et Noël Lefebvre, son frère, tous deux de l'Ile-Perrot.

Louis Seize se fit bon défricheur car dès l'année suivante il possédait 4½ arpents en valeur. Le 16 mars 1762, on ne sait trop pour quel motif, notre homme décidait de vendre "a Joseph Marie Cullerier aussi habitans de laditte isle pereau & y demeurans (. . .) une terre (. . .) sise et située En la susdite Ile pereau (. . .) joignant d'un côté a amable lefebvre & dautre a pierre heneau avec quatre arpens et demis ou Environ de terre En superficie En valleur et le reste en bois debout & Sans aucun Bastimens sur Icelle . . . etc." (gr Vuatier). Louis Seize avait demandé et obtenu le double du prix qu'il avait payé. Au bas du même acte, il acquitte le nommé Cullerier ² le 12 juillet 1762, pour la balance des 250 livres à lui remises la veille.

A la fin du régime français, époque où vécut Louis Seize, la monnaie en cours était encore la monnaie de cartes. Or, M. Pierre-G. Roy raconte qu'en 1682, l'Intendant de Meulles, s'apercevant que nous achetions plus de la France que nous ne lui ven-

(2) Cette terre passa ensuite aux mains de Michel Heneau le 22 mars 1764 (gr Vuatier).

dions, comprit pourquoi le Canada se trouvait sans argent, et conçut alors l'idée d'en fabriquer au moyen de sa signature dans l'espoir que le Roi lui ferait l'honneur de rencontrer ces obligations. Louis XVI approuva la mesure mais ne paya guère.

Faute d'imprimerie, on devait écrire ces sortes de "bons" à la plume, et on adopta le dos des cartes à jouer qui abondaient dans les magasins, paraît-il, et qui avaient plus de consistance que le papier ordinaire. L'Intendant signait et apposait son sceau de cire. Le trésorier de la Colonie, parfois le Gouverneur signait aussi. Après 1720, on eut recours aux cartons, mais c'était la même chose, en empirant, si bien que rendu à 1760, il y avait plus de 80 millions de francs de ces écritures qui n'étaient pas payées et que le Trésor français répudia, (P. G. Roy, *Petites Choses de Notre Histoire*).

Au mois de mai 1763, une ordonnance du roi d'Angleterre obligeait tous les porteurs de billets français à déclarer leurs valeurs. C'est ainsi que Louis Seize, à l'exemple de ses compatriotes, fit rédiger un bordereau par le notaire Panet, pour la somme de 539 livres (dans le *Rapport de l'Archiviste*, 1924-25, page 243).

Le 27 juin 1763, dans la petite église de Châteauguay, qui lui rappelle celle de Réchicourt-le-Château qu'il n'allait plus revoir, Louis Seize unissait sa destinée à celle d'une canadienne qui représentait la 4^e génération de sa famille au pays, la jeune Charlotte Gendron, fille de Pierre et de Louise Lafontaine (de son vrai nom Louise Quay dit Dragon). L'acte se lit ainsi: "L'an 1763 le 27 juin apres la publication de trois bans (. . .) entre Louis Seize fils de françois Seize et de Marie Thiebault a richecour le Chasteau, Evechez de Metz d'une part, et charlotte gendron fille de pierre gendron et de Louise Lafontaine de cette paroisse dautre part (. . .) etc. etc." (registre de Châteauguay, année 1763).

Louis Seize conduisit sa jeune épouse (lui était alors dans la quarantaine) à St-Denis sur la rivière Richelieu immédiatement après leur mariage. Le couple demeura au moins un an dans cette paroisse, car, le 22 août 1764, Louis Seize était témoin à une vente de maison, rue Cul-de-Sac, basse-ville de Québec, par l'abbé Jean-Baptiste Fréchet, curé de St-Denis, au négociant Charles-Ferdinand Curtius, son beau-frère (gr Courville). C'est sur ce document qu'on relève une très belle signature de Louis

Seize dit Richecourt ³. Ajoutons que son homonyme de Versailles n'aurait pas mieux signé même si l'Histoire ⁴ eût devancé son règne de dix ans!

LA FAMILLE GENDRON

L'ancêtre Louis Seize s'était allié à une famille de Châteauguay, celle de Pierre Gendron (et Gendras) et de Louise Quay dit Dragon, mariés le 31 juillet 1731 aux Trois-Rivières. Louise Quay-Dragon avait été mariée à François Chevalier dont elle était veuve. La plupart des documents la nomment Louise Lafontaine, du nom de sa mère (note de Tanguay). L'on connaît 5 enfants de ce couple, tous mariés à Châteauguay: Pierre en 1755 avec Désanges Rufiange, François en 1756 avec Anne Durand (donation Soupras, 8 fév. 1783), Louis en 1762 avec Ursule Rufiange, Marie-Josette en 1765 avec François-Amable Rufiange, enfin, Charlotte en 1763 avec Louis Seize.

Après ses pérégrinations à l'Ile-Perrot où il acheta une terre, à Châteauguay où il se maria, à St-Denis où il servit de témoin au notaire Courville, et au Bout-de-l'Ile où furent baptisés ses aînés, Louis Seize décide enfin de se fixer à la Pointe-Claire, vers 1770. C'est là qu'il passera les 14 dernières années de sa vie.

Vie assez obscure. Aucun document ne mentionne sa profession ou son métier. Les notaires ne nous éclairent pas davantage. Tout laisse croire qu'il fut journalier et demeurait dans le village. Son salaire suffisait à peine à pourvoir à ses 6 enfants et à son épouse. Il fut l'humble ancêtre dont nos archives ont à peine conservé le nom. Mais à l'instar de tous les autres, Louis Seize devait passer à la postérité par sa progéniture. Et c'est à ce titre qu'il est égal à tous nos pères venus de France et dont le nom se transmet encore de génération en génération après un, deux ou trois siècles.

Cinq fois déjà Charlotte Gendron avait donné le jour à de frêles petits êtres. En époux chrétiens et patriotes fervents, le père et la mère attendaient fébrilement la naissance d'un 6e héritier. On était au début de 1775. Dès les premiers signes de la délivrance, Louis Seize courut chez la sage femme qui avait of-

(3) Communication de Mlle Stella Lemieux, des Archives Judiciaires de Montréal; qu'elle en soit ici remerciée.

(4) On sait que le roi Louis XVI ne succéda à son aïeul Louis XV qu'en 1774.

fert son assistance, Catherine Legros, une voisine. Malgré les soins attentifs de cette dernière, la jeune maman, après avoir souri au nouveau-né, un petit garçon, faisait le sacrifice suprême et retournait à son Créateur. Elle avait 34 ans et fut inhumée le surlendemain (24 février 1775) ainsi que l'atteste l'acte de sépulture suivant: "Lam mil Sept cent Soixante Quinze et Le Vingt quatre fevrier je Soussigné ay inhumé dans le cimetiére de cette Paroisse Le corps de marie Angelique Gendron decedee Le vingt deux du dit mois agée d'Environ trente quatre ans femme de Louis Seize resident en cette Paroisse temoins Jean Baptiste ménard qui a signé et Jacques proux qui na su Signer de Ce Enquis." (reg. de Pointe-Claire).

Quelques mois après la mort de sa femme, Louis Seize perdait son benjamin, Dominique, (précisément celui qui coûta la vie à sa mère) qui mourait à l'Hôpital-Général de Montréal et y fut enterré le 21 mai 1775.

Notre homme restait maintenant seul avec 5 enfants: Angélique qui avait 10 ans, Joseph qui en avait 8, Louis 6, Suzanne-Eugénie 4, et Marie-Anne 2. Le mystère et le silence qui entoure la fin de sa vie semble bien expliquer la profonde tristesse dont Louis Seize fut accablé par ce vide immense soudainement opéré dans sa vie.

Louis Seize reçut toutefois la sympathie de ses proches, notamment celle de la famille Agace dit Desloriers ⁵ à qui fut confiée la petite Eugénie et où il fut toujours le bienvenu, et celle de la famille Dépelteau où il se retira avec ses enfants. Le 22 juillet 1775, il était parrain, avec Catherine Legros, du fils de Marie Angélique Leclerc dit Ladouceur, à la Pointe-Claire.

C'est encore Catherine Legros ⁶ qui s'occupa de placer la petite Eugénie chez le bourgeois Jean-Baptiste Dezery-Latour, maître menuisier de Montréal, en 1779.

(5) Pierre Agace dit Deslauriers, maître tisserand, natif de la ville de Rouen, paroisse de St-Gervais, avait épousé Catherine Legros, cette sage femme qui avait assisté Charlotte Gendron sur son lit de mort. Il mourut à 79 ans et fut inhumé à Ste-Anne du Bout-de-l'Île le 26 mai 1770.

(6) Son mari étant décédé auparavant (voir note précédente), elle ne pouvait plus garder chez elle la jeune enfant, et, de concert avec le père, elle avait fait rédiger le certificat suivant par le curé de Pointe-Claire: "Catherine Legros veuve du nommé deslauriers ayant la petite Louise Seize fille de Louis Seize chez elle depuis près de trois ans et S'étant engagée envers le père de cette enfant de La garder jusqu'à l'âge de douze ans pour l'élever chrétiennement et ne pouvant le faire elle souhaiteroit de la placer entre bonnes mains suivant son engagement, ce que je certifie. A la pte claire 14 juin 1779. Sartelon ptre." (document annexé à l'acte d'engagement ci-haut).

En effet, c'est le 23 juin 1779 qu'elle engageait la petite chez les Dezery-Latour. Cette riche famille, qui habitait alors rue St-Gabriel, acceptait l'enfant "agée de huit ans et demi Jusqua lage Complete de 18 ans (. . .) à titre de domestique pour et pendant l'espace de neuf ans et demi aux charges par led. Latour de nourrir chauffer éclairer Soigner Tant en santé quen Maladie laditte Eugenie Louis Seize (. . .) la faire elever luy faire sa premiere communion, luy apprendre à lire Si elle a toutefois dispositions, la traiter doucement humainement comme il convient et promet len-tretenir dans la Religion Catholique et luy faire faire ses devoirs Chrétiens . . . etc. etc." (gr Leguay). A ses 18 ans, Eugénie devait recevoir une cape de camelot commun, un mantelet et un jupon de soie et d'indienne, 6 chemises de toile de Russie, 6 mouchoirs de coton, $\frac{1}{2}$ douzaine de coiffes de mousseline, une paire de bas et une paire de souliers de cuir avec boucles ⁷.

Le chagrin minait l'infortuné père. Sa mère n'était plus, ses enfants étaient placés ici et là, autant de peines qui brisaient le coeur paternel. Ces deuils, ces séparations le firent vieillir prématurément. Il mourut le 7 mars 1784, à 60 ans, et fut inhumé à la PointeClaire le lendemain: "Le huit mars mil sept cens quatre Vingt quatre par moi pretre soussigné a été inhumé dans le ciem-tiere de cette paroisse le corps de Louis Seize décédé D'hier agé d'Environ soixante ans. Le bedeau present. Conefroy ptre."

Il ne restait plus de cette famille que cinq orphelins, dont l'âge variait entre 19 et 11 ans, qui pourtant seront les continuateurs d'un autre beau nom vraiment et "royalement" français en terre canadienne.

FAMILLE DE LOUIS SEIZE

1 — Angélique, baptisée le 29 octobre 1765 à Ste-Anne du Bout-de-l'Ile; le 28 juillet 1808, étant alors domiciliée à St-Michel de Vaudreuil, elle était marraine de son neveu Joseph Seize, fils de Joseph Louis Seize, à l'Ile-Perrot. Elle était apparemment célibataire; reste de destinée inconnu.

2 — Joseph, né le 19, et baptisé le 21 octobre 1776 à Ste-Anne du Bout-de-l'Ile; il est témoin au mariage de son frère Louis, en 1790; le 2 juillet 1798, à Pointe-Claire, il épouse Geneviève Poirier, fille de Baptiste Poirier et de Charlotte Lecompte. Au contrat de mariage, passé par le notaire Thibaudeau le 27 juin précé-

(7) Autre communication de Mlle Stella Lemieux

dent, il ameublissait sa terre de 3 arpents de front sur 20 de profondeur, qu'il possédait à l'Ile-Perrot et dont les voisins étaient "par devant le fleuve St-Laurent, par derrière à Jean Lacombe, d'un coté à Paschal St-Denis et d'autre à Dominique Sabourin père", ainsi que sa paire de boeufs, une vache et une taure, un cheval avec son attelage complet et une charrue garnie et prête à marcher. Le 8 mars 1800, sa terre passait à Antoine Lefebvre (gr Thibaudeau). Enfants connus: **Sophie**, b. 23, s. 25 sept. 1799 Ste-Anne ud Bout-de-l'Ile; **Joseph**, b. 28 juillet 1808 à l'Ile-Perrot; **Sophie**, b. 21 fév. 1813 à l'Ile-Perrot.

3 — **Louis**, né en 1769; le 15 novembre 1790 il épousait à l'Ile Perrot Marie-Josephte St-Denis, fille de Michel et de Marie Pilon, de Vaudreuil. Le notaire Soupras, qui reçut leur contrat de mariage le 8 novembre précédent, fit entrer dans la communauté future comme bien immobilier, — ce, à la demande du marié, — la terre de 3 arpents de front par 40 de profondeur, que ce dernier possédait à la seigneurie d'Argenteuil, "tenant par devant a La grande Rivière, Par derrière aux terres Non concédées, joignant d'un coté à Joseph lemay Et d'autre à Thomas Dubois." Comme la plupart des jeunes Canadiens, notre homme se laissa tenter par le goût des voyages au loin, et, le 27 décembre 1803, il s'engageait à McTavish Frobisher & Co. pour aller au Témiscamingue et en Abitibi (gr Louis Chaboillez), **Rép. des Engagements pour l'Ouest**, par E. Z. Massicotte, dans **Rapp. de l'Archiv. de la Prov.** 1944-45, page 376. Le 30 mai 1809, Louis Seize s'obligeait envers Joseph Allar (gr Thibaudeau). Enfants connus: **Louis**, marié à Emilie Phara dit Vivarais le 10 septembre 1821 à Rigaud; **Michel**, qui épousait Marguerite Charlebois le 28 septembre 1829 aussi à Rigaud.

Suzanne-Eugénie, née le 25 baptisée le 27 janvier 1771 à Pointe-Claire; à la mort de sa mère, elle fut successivement adoptée par la famille Agace dit Deslauriers, et engagée chez J. B. Dezery-Latour, maître-menuisier de Montréal, le 23 juin 1779 (gr Leguay); destinée inconnue.

5 — **Marie-Anne**, née le 15 et baptisée le 17 avril 1773 à Pointe-Claire; sépulture le 21 mai 1775 à l'Hôpital-Général de Montréal. Sa naissance coûta la vie à sa mère.

SOURCES

Mes recherches se sont confinées au vieux Palais de Justice de Montréal où j'ai puisé aux sources manuscrites suivantes: **Registres de catholicité** des paroisses de Pointe-Claire [1763-1810], Ste-Anne du Bout-de-l'Île [1778-1850], Vaudreuil et Ile-Perrot [1786-1810]; **Index des mariages** de 1800 à 1850 sur petites fiches des Archives; **Index des Insinuations** de 1783 à 1787; **Tutelles, Curatelles, Insinuations & Clôtures d'Inventaires**, de 1775 à 1787 (gros bouquins sans index conservés dans les voûtes); **index partiel des tutelles & curatelles** du régime français et partie du régime anglais, sur petites cartes; **Répertoires et index des notaires** Vuatier, Leguay, Duvernay fils, Saouste, Hantraye, Simonet, Lallanne fils, Soupras, Gabrion et Thibaudeau.

Vient de paraître:

Les terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joly

par **Léon ROY**

Cet ouvrage renferme de nombreux renseignements inédits sur les familles suivantes:

AUTIN - BÉRUBÉ - BLONDEAU - BOIS - BOUCHARD
BOUCHER - BRISSON - CARON - CASTONGUAY - CHÂ-
TEAUNEUF - CHOUINARD - D'AUTEUIL - DESCHÊNES
DESJARDINS - DESSAINT - DIONNE - DUBÉ - DU-
CHOUQUET - DUFAULT - DURAND - DUVAL - ÉMOND
FRANCŒUR - FRASER - GAGNON - GAUVIN - GUY
GRONDIN - HUOT - JALBERT - JEAN - LAFRANCE
LANGLOIS - LAUZIER - LEBEL - LECLERC - LÉVESQUE
LIZOTTE - MARTIN - MICHAUD - MIGNER - MIGNAULT
MIVILLE - MARION - MORIN - OUELLET - PELLETIER
PIN - PINELLE - SAINT-AMANT - SAINT-JORRE
SAINT-LAURENT - SAINT-PIERRE - SANTERRE - SAS-
SEVILLE - SAUCIER - SOUCY - SOULARD - TAILLON
THIBOUTOT.

En vente chez l'auteur: 30, rue Déziel, Lévis.

\$2.50 franco.

Le Monument des Braves

*Des Archives de la
Province*

Par HUBERT LETOURNEAU

Il est temps de mettre fin à toute une série d'articles ⁽¹⁾. La clarté française nous impose peut-être de dire que le premier de ces articles ne voulait qu'amorcer l'intérêt sur le Monument des Braves, par un sujet d'une certaine actualité durant le mois de novembre: **Nos Braves, nos morts**. Puis, comme il s'agissait d'un monument qui avait su capter notre admiration par ses belles lignes, ses proportions exquises et son site enchanteur, il avait paru seyant de causer architecture et beauté. Vint le moment où il fallut traiter des faits historiques concernant ce monument. Dès que le sujet prenait plus d'ampleur et de sérieux, il sembla bon de passer d'un simple quotidien, si louable fût-il, aux pages d'une revue, austère il est vrai, mais seul vrai organe pour les curieux en histoire. Le premier article, dans le **Bulletin des Recherches Historiques**, traita de l'histoire du monument avant la Conquête; le deuxième, de ce qui la suivit, mais s'arrêtant, faute d'espace, en plein pathétique: la venue de La Capricieuse. C'est dire qu'il reste à relater ce moment épique, et quelques autres faits entourant le monument, entre autres la cérémonie du 19 octobre 1863, alors qu'on enleva le voile qui couvrait la statue de Bellone, don princier d'un illustre descendant du grand Napoléon.

Oui, un navire de guerre français avait été signalé du Bic, dans le bas du fleuve Saint-Laurent, au temps même où la fête civile et militaire devait se réaliser. C'était La Capricieuse. Que firent les organisateurs de la société Saint-Jean-Baptiste, face à ce caprice du sort? Très à même de ressentir l'immense joie de la population de langue française à la nouvelle de cette arrivée, ils s'apprêtèrent tout de suite d'exploiter à fond cette providentielle venue. Car, si le Gouvernement du pays s'empressa, comme il se devait, d'envoyer son remorqueur Advance, dès le 9 juillet le bateau à vapeur de l'honorable F. Baby, l'Amiral, allait de son côté, avec quelques sommités canadiennes à son bord, au-devant

(1) Cf. Le journal L'Action catholique, novembre et décembre 1948; le Bulletin des recherches historiques, octobre-novembre-décembre 1949 et avril-mai juin 1950.

de la corvette française ⁽²⁾. C'est que, sans hésiter, le Comité d'organisation de la Société remettait à l'arrivée des marins et soldats français, — avec espoir d'un déploiement plus sensationnel, — la glorification des illustres guerriers de 1760 ⁽³⁾. "Comme cela entrera bien dans le tableau", devaient se dire les membres de ce Comité, "quelques dignes représentants de la France qui, jadis victorieuse sur le champ de bataille de Sainte-Foy, combat présentement en Crimée aux côtés mêmes de son ancienne rivale l'Angleterre!" C'était donc un événement heureux, surtout par sa valeur symbolique, qui s'offrait; et de vrais Canadiens auraient manqué à leur devoir de ne pas s'en saisir.

Le lendemain du départ du vapeur l'Amiral, la municipalité de Québec votait la somme de \$900, afin de "recevoir dignement le commandant de La Capricieuse, M. de Belvèze, et ses officiers" ⁽⁴⁾. Quant aux citoyens de Québec, anxieux d'exprimer leur cordialité, ils équipèrent à leurs frais un autre vapeur, se rendirent jusqu'à l'île d'Orléans et, de là, escortèrent jusqu'à leur ville la corvette française; en cela, plus récompensés que les dignes passagers de l'Amiral, obligés de revenir sans avoir rencontré La Capricieuse ⁽⁵⁾.

On se tromperait étrangement si l'on croyait que la seule ville de Québec était ébranlée par une pareille arrivée: tout Montréal entraînait déjà en ébullition, sans parler des nombreuses villes qui s'attendaient bien à recevoir la visite d'une telle délégation ⁽⁶⁾. Mais il semble que les motifs de ces différents hôtes n'étaient pas les mêmes. A Québec, c'était surtout le patriotisme français qui s'éveillait, après de longues années en veilleuse. D'ailleurs, là seulement se trouvaient les lieux historiques propres à une belle résurrection du passé. Aux autres endroits, si les coeurs français ne manquaient pas de palpiter, ils étaient poussés, par le fort élément anglais à eux mêlé, vers une atmosphère

(2) H.-J.-J.-B. Chouinard, Fête nationale des Canadiens-Français, Québec, 1881, chapitre IV, Le monument des Braves, par le docteur Olivier Robitaille, p. 76.

(3) Ibidem, p. 76.

(4) Ibid., p. 76. Le journal La Minerve, en date du 14 juillet 1885, parle de \$1,000; sans doute était-ce exagération pour stimuler le zèle des Montréalais.

(5) La Minerve, 12 juillet 1855; The Quebec Mercury, 14 juillet 1855.

(6) Il suffit de consulter les différents numéros de La Minerve, du 5 juillet au 4 septembre 1855, pour s'en rendre compte. Dans cette venue de La Capricieuse, il faut se restreindre à la région de Québec; mais il est bon de savoir que les échos s'en firent sentir jusqu'à Toronto, en passant par de nombreuses villes intermédiaires: La Minerve fournit toute une documentation là-dessus.

mercantile. Cela appert clairement en lisant la *Quebec Gazette* de l'époque: elle ne manque pas de reprocher au *Journal de Québec* d'offrir au Commandant français la Colonie sur un plat; ce qui, ajoute-t-elle, pourrait faire échouer les projets exclusivement commerciaux entre les deux pays (7). Certes, l'esprit chevaleresque québécois faisait plaisir à voir, au dire du même rédacteur, encore fallait-il qu'il restât dans les bornes. La vérité, c'est que pour l'élément anglais du pays, et les autres villes, la mission du Commandant d'escadre navale française, même si elle venait au moment de l'alliance franco-anglaise en Crimée, n'en était une que de relations commerciales à établir (8); tandis que pour la population de la ville de Québec, et des environs (9), travaillée à bon droit par la société Saint-Jean-Baptiste en vue d'une belle manifestation de patriotisme, cette mission prenait un aspect presque féérique en ce qu'elle faisait revivre — ou du moins le suggérait — tout ce merveilleux passé du Régime français (10). Il est vrai que l'historiographe Benjamin Sulté, dans son article du *Bulletin des recherches historiques* sur le drapeau tricolore au pays, en vint jusqu'à dire: "Nous avons été les dindons de la farce" (11); mais avouons-le, se basant sur toutes les circonstances inouïes que lui-même rapporte, il y avait de quoi s'exalter peut-être sans mesure, pour une fois que les pauvres Canadiens pouvaient s'en donner à coeur joie; quitte à ce que le sympathique commandant de Belzève expiât cet excès, — commenté par la Diplomatie anglaise, — par une mise prématurée à sa retraite (12).

(7) The Quebec Gazette, 17 juillet 1855.

(8) La Minerve, 17 juillet 1855: voir le texte de la lettre du commandant de Belzève à monsieur E. Ryan, vice-consul de France, en date du 3 juin 1855: il s'agit d'une mission purement commerciale, qui a un caractère d'opportunité à cause de la sympathie qu'a suscitée l'alliance Angleterre-France en Crimée. — Cf. The Quebec Mercury, 17 juillet 1855: une courte mise au point du but de la mission française: en vue d'un échange de bois et de blé canadiens contre les produits industriels et artistiques de France.

(9) The Quebec Mercury, 19 juillet 1855: bien avant l'heure du rendez-vous des milliers de personnes affluèrent vers la ville: les traversiers, à chacune des traversées, étaient bondés de monde.

(10) Souvent des poètes sont les interprètes des sentiments du peuple. Le Journal de Québec, 14 et 21 juillet 1855: les trois poètes du chansonnier A. Marsais; — un Français séjournant au Canada et qui aimait bien ses habitants, au dire du Père Hugolin, O.F.M., dans B.R.H., 1910, p. 277. Cependant, La Minerve, 16 août 1855: nous présente quelques poèmes à cette occasion d'Octave Crémazie, le poète national de l'époque.

(11) B.R.H., 1904, p. 156.

(12) Ibidem, p. 157.

Brièvement, que se passa-t-il donc ⁽¹³⁾? Ici, il faut citer en partie les deux plus enthousiastes reportage de cette venue parmi nous. "Le 13 juillet, à six heures du soir, la corvette faisait son entrée dans le port, en tirant 21 coups de canon pour saluer le pavillon britannique qui flottait sur la citadelle. La vue d'un vaisseau français, mouillé vis-à-vis de la vieille cité de Champlain, excita vivement la curiosité publique. Une foule enthousiaste stationnait sur les quais et sur la terrasse Frontenac, acclamant par de chaleureux vivats l'arrivée de ce vaisseau de guerre, si impatiemment attendu" ⁽¹⁴⁾. "La Capricieuse, avec ses 34 canons, le premier navire de guerre de sa Majesté impériale Napoléon à saluer le Gibraltar de l'Amérique, ancrà à 7 h. p.m. précises hier. C'est un vaisseau de belle apparence quoique un peu ancien" ⁽¹⁵⁾. Puis, le soir même, le Maire de Québec se rendit à bord de la corvette souhaiter la bienvenue. Le lendemain, samedi le 14, adresse du Maire, rédigée par l'historien F.-X. Garneau ⁽¹⁶⁾ et lue sur le quai de la Reine. Après cela, visite à l'hôtel du Gouvernement, où le gouverneur-général, sir Edmund Head, fit la réception en présence des membres du Cabinet et des hauts-fonctionnaires civils et militaires. Il semble que, le samedi après-midi et le dimanche, on laissa les visiteurs prendre quelque repos. Sans doute, est-ce alors que les familles canadiennes se disputèrent l'honneur de leur donner l'hospitalité ⁽¹⁷⁾. Lundi, la "Corporation de Québec" conduit M. de Belvèze et les siens aux chûtes Montmorency, puis aux "ouvrages de l'Aqueduc à Lorette" ⁽¹⁸⁾. Le même jour : grand diner à Spencer Wood. Mardi, soirée et bal à Spencer Wood ⁽¹⁹⁾. Enfin, le grand jour, mercredi le 18 juillet : glorieuse démonstration civile et militaire, rehaussée par les soldats et marins français, en faveur des illustres guerriers de 1760 et en vue de l'érection d'un monument, dont on pose la pierre angulaire, et qui s'appellera à tout jamais : Monument des Braves! C'est à ce propos que les quotidiens de Québec firent

(13) Car, pour un récit détaillé — pour lequel, d'ailleurs, l'espace nous manque — il semble préférable de référer aux journaux du temps : c'est là seulement qu'on peut retrouver toute la saveur de ces fêtes et démonstrations. Encore un coup, c'est le journal anglais *The Quebec Mercury* (1855) qui rapporte le mieux les faits.

(14) Apud H.-J.-J.-B. Chouinard, op. cit., IV, p. 77 : le docteur Olivier Robitaille.

(15) *The Quebec Mercury*, 14 juillet 1855.

(16) *Ibidem*.

(17) Olivier Robitaille, M.D., *loc. cit.*, p. 77.

(18) *Le Canadien*, 16 juillet 1855; *The Quebec Gazette*, 17 juillet 1855.

(19) *The Quebec Mercury*, 19 juillet 1855.

à qui mieux mieux d'excellents reportages. Par exemple, il faut lire le **Quebec Mercury**, si l'on veut avoir de pittoresques détails pour : le rassemblement sur l'Esplanade, le départ, la marche d'environ une heure et l'arrivée à l'emplacement choisi ⁽²⁰⁾. La chronique du docteur Olivier Robitaille vient ajouter quelques traits patriotiques à ce récit; surtout, elle nous donne — comme l'historien F.-X. Garneau dans une de ses éditions — le texte de ce célèbre discours de P.-J.-O. Chauveau, prononcé de la tribune dressée, pour cette occasion, en face de ce "joli pavillon" où son Excellence avait pris place ⁽²¹⁾. "Ainsi finit cette mémorable cérémonie", nous dit le chroniqueur Robitaille, après avoir qualifié d'admirable le discours, "qui, dans mon opinion, surpassa en splendeur celle de l'année précédente, abstraction faite de la partie religieuse qui avait jeté tant d'éclat, lors de la translation des dépouilles mortelles des braves de 1760" ⁽²²⁾. Quant aux Français de La Capricieuse, on leur donna, le lendemain, un de ces bals qui, lui, aussi, devint mémorable et par la tente gigantesque de Boston et par tous les feux d'artifice imaginables ⁽²³⁾. Pour ceux qui seraient intéressés au reste de l'odyssée véritable de La Capricieuse, il n'y a qu'à feuilleter **La Minerve** (journal de Montréal) qui, du 7 juillet au 4 septembre 1855, ne cesse de s'occuper de son apparition dans notre pays.

Malgré l'absence d'un bon compte-rendu de notre part, et pour cause, du moins par les quelques brèves allusions fournies, l'on peut s'imaginer un peu le contentement de la société Saint-Jean-Baptiste, après pareil ébranlement émotionnel. Il n'empêche que cette brave Société, qui n'avait pas encore terminé son entreprise patriotique, se remit au travail sans plus tarder. Tout d'abord, parce qu'elle était de bonne race, dès le 5 septembre 1855, elle remerciait le docteur Olivier Robitaille, commissaire-ordonnateur, "pour le zèle et l'activité qu'il a déployés dans les deux grandes démonstrations faites pour honorer les restes des braves du 28 avril 1760" ⁽²⁴⁾; d'autant que celui-ci se retirait maintenant. La lecture de quelques lignes de la chronique du docteur Robitaille nous met devant un maigre budget, et bien trop faible pour aller

(20) Ibidem.

(21) Olivier Robitaille, loc. cit., pp. 81-88.

(22) Ibidem, p. 89.

(23) The Quebec Mercury, 21 juillet 1855.

(24) Olivier Robitaille, loc. cit., p. 89.

de l'avant ⁽²⁵⁾. Heureusement, dès 1859, la Société avait un président, qui "lui donna une nouvelle impulsion"; le docteur Martial Bardy. Un comité du monument se réorganise, avec M. Montambault comme secrétaire; "de nouvelles listes de souscriptions furent présentées aux citoyens de Québec". Le 9 avril 1860, le Président se croit autorisé — malgré les recettes insuffisantes — à annoncer aux siens que John Ritchie, de Québec, fabriquera la colonne de fonte pour \$4,000. Du même élan, il apprend aux membres de la Société que le Comité a fait la demande d'une statue symbolique à l'empereur des Français lui-même, par l'intermédiaire du consul-général au Canada, le baron Gauldrée-Bouleau. La Providence sembla récompenser cette belle audace: le prince Jérôme-Napoléon visitait le Canada cette année-là et, sitôt que le consul lui eut fait part de la démarche, non seulement il acquiesça, mais il envoya lui-même une Bellone en bronze dès son retour en France ⁽²⁶⁾. On se souviendra que J. M. LeMoine n'était guère reconnaissant envers la société Saint-Jean-Baptiste, vu sa critique intempestive ⁽²⁷⁾; on est bien loin de cette attitude, à l'époque dont il est question, chez quelques journalistes anglais, et qui ne manquaient pas de talent. Ainsi, c'est le *Morning Chronicle* qui soutient que la société Saint-Jean-Baptiste travailla ferme à réunir l'argent nécessaire pour compléter le monument. Travail pénible, ajoute-t-on, car l'enthousiasme d'autrefois s'était dépensé durant la deuxième cérémonie. Après cinq années, et grâce au docteur P. M. Bardy, souligne-t-on, une colonne aux belles proportions s'éleva dans l'azur ⁽²⁸⁾. Ce journaliste disait juste: le 24 juin 1861, jour de la fête nationale, la Société alla, en procession, saluer la colonne de fonte nouvellement installée ⁽²⁹⁾. Puis, le 7 septembre 1863, il y eut une assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste, — le président en était alors l'honorable I. Thibaudeau, et le commissaire-ordonnateur le major Suzor — et le choix se fit d'une date pour l'inauguration du monument au complet: le 19 octobre 1863 ⁽³⁰⁾.

(25) Ibidem, pp. 89-90.

(26) Ibid., pp. 90-91.

(27) J. M. LeMoine, *Maple Leaves*, 2nd Series, p. 129: sur la plaque frontale du monument, on lit: "Érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste . . ."; notre auteur y voulait plutôt les noms des principaux souscripteurs.

(28) *The Morning Chronicle*, apud *Journal of Education*, VII (1863), p. 127.

(29) Olivier Robitaille, loc. cit., p. 91.

(30) Ibidem, p. 91.

A quel quotidien de l'époque allons-nous nous adresser, cette dernière fois, — non pas pour ressusciter, certes, une autre inoubliable journée! — pour avoir une idée de ce qui se passa alors? Honneur aux journaux de langue anglaise, une fois de plus: c'est le **Morning Chronicle**, tel que reproduit dans le **Journal of Education**, qui nous apporta son concours ⁽³¹⁾. Si nous n'avions pas été obligé de résumer à outrance (faute d'espace), le **Quebec Mercury**, qui relatait avec force détails pittoresques la deuxième cérémonie, nous aurait enseigné comment on procédait dans le reportage de ces fêtes successives. Du moins, pour cette troisième cérémonie grandiose, tentons une esquisse du procédé, faute encore de faire un récit complet. Chemin faisant, nous glanerons bien quelques bribes.

Fête du monument Sainte-Foy. — Cérémonie d'inauguration, le 19 octobre 1863. Un petit mot d'introduction sur la rare spectacle de lundi. Même si les gens de Québec sont friands de ces démonstrations, ceux de Montréal ont été plus favorisés. Malgré certaines déficiences dans le monde officiel, les organisateurs doivent être fiers du résultats. Avec cela que ce fut une température idéale pour octobre; et que l'harmonie au sein d'une population mixte — les deux langues — régna. — L'évènement célébré. L'éditeur de l'article donne l'histoire de la bataille de Sainte-Foy, à l'aide de l'historien Smith et du **Journal** du chevalier Johnstone, ce Jacobite écossais servant dans l'Armée française. Les éditeurs de l'abrégé préfèrent donner cette histoire, en citant F.-X. Garneau dans la traduction de Bell. — Le monument, son histoire. Tout ce qui suit relate le travail opéré par la société Saint-Jean-Baptiste en vue des trois cérémonies qui se sont déroulées. — Décorations des rues. Le trajet, partant de la Place d'Armes cette fois, avait été décoré non pas avec profusion mais avec goût. Des arches et des drapeaux en quantité; la dernière arche, près du monument, l'emportait sur les autres. La colonne et l'espace environnant méritent une description spéciale. — La procession. Elle partit de la Place d'Armes vers une heure, et l'infatigable commissaire-ordonnateur, le major Suzor, maintint fermement l'ordre établi dans le programme (comme pour les autres cérémonies, il y eut un programme dressé par le Comité d'organisation de la Société, consistant surtout dans l'ordre de

(31) *Journal of Education*, VII (1863), pp. 125-131.

marche des différents corps, et qui parut dans les journaux à l'avance: ces programmes sont des documents historiques qui renseignent sur les participants). La circonstance à remarquer: le grand nombre du public, non seulement de la ville, mais des environs: 25,000 personnes. — Cérémonie d'inauguration. Un grand voile, suspendu de quatre coins, couvrait tout le monument. Au pied de celui-ci, du côté de la ville, une plate-forme, recouverte d'un tapis et surmontée d'une table pour les orateurs; le drapeau de la Croix rouge tout autour. Des gradins dans les champs de la gauche, pour les billets réservés. A la droite, une tente majestueuse, aux couleurs des divers drapeaux, abritait les principaux personnages: le gouverneur-général, Lord Monck, etc. Le Gouverneur tira la corde, et le voile tomba. Explosion de toutes sortes. Les orateurs commencèrent. Deux discours dans la note. — Discours du colonel A.-M. de Salaberry. Ce discours paraît publié en entier. Bref historique de la bataille. L'orateur se place parmi les descendants des Militiens de 1760 — son père fut le héros de Châteauguay — qui viennent couronner ce monument, dans lequel se trouvent les restes des Braves d'autrefois. Il en profite pour remercier les principaux organisateurs de la cérémonie. — Discours du colonel John Sewell. Le premier discours fut en français et celui-ci est en anglais, qui, un peu plus long, renfermait des considérations appropriées d'ordre surtout militaire, avec une insistance toutefois particulière et opportune sur l'unité canadienne à promouvoir. — Remarques de son Excellence. Félicitations aux spectateurs pour le succès du monument et l'harmonie dans la population. Espoir que cette colonne demeurera un symbole d'union dans l'avenir. — Après les paroles de son Excellence, les militaires quittèrent en bon ordre, mais la foule suivit pêle-mêle. Cela prit deux heures avant que tous eurent disparus par la barrière Sainte-Foy. — Les poètes du jour. L.-H. Fréchette, poème intitulé: **Les Braves de 1760**; et D. Carey, poème: **Battle of Ste. Foy**. Citation des deux. Par malentendu, on ne distribua que les feuillets de ces poèmes aux assistants. — Bals de la soirée. Celui de la Haute-Ville, dans la Salle de musique. Belles décorations, excellent souper et bonne musique. Présence des principaux personnages de la journée. Cependant on n'atteignit pas les deux cents (on oublie peut-être de dire que l'entrée s'élevait à \$3, au profit du monument). Le bal de Saint-Roch, moins aristocratique, réussit bien davantage. L'assistance dépassait les

trois cents : surtout des pompiers et des marins. Belles décorations ; grande harmonie ; danses jusqu'au petit jour. On se sentait en bonne compagnie. Le Maire, le député Huot et le journaliste Fabre, du **Canadien**, étaient les principaux de la fête.

Il n'y a plus qu'à clore cet historique, peut-être trop long (mais aussi consciencieux que possible), du Monument des Braves. Maintes fois, durant nos recherches, P.-J.-O. Chauveau nous est apparu comme l'éloquence personnifiée de cette époque de fêtes nationales. Faisons-le revenir parmi nous, en lui cédant la place. "Trois imposantes cérémonies ont permis à plusieurs représentants successifs de notre gracieuse souveraine de prendre part à ce grand acte de justice. Le général Rowan, le 5 juin 1854, à l'occasion de la cérémonie funèbre par laquelle on donna la sépulture chrétienne aux ossements retrouvés ; Sir Edmund Head, le 19 (sic) juillet, 1855, lors de la pose de la première pierre, et, enfin, Lord Monck, le 19 octobre dernier, lors de l'inauguration du monument complété par la statue donnée par le Prince Napoléon, ont noblement terminé l'oeuvre commencée par Lord Dalhousie (obélisque Wolfe-Montcalm) et continuée par Lord Aylmer (monument Wolfe).

La présence du commandant Belvèze, en 1855, avec l'équipage du premier vaisseau de guerre français qui ait remonté de St-Laurent depuis la cession du pays, et, cette année, celle du baron Gauldrée Boilleau, le premier consul général que la France ait accrédité au Canada, sont aussi deux coïncidences on ne peut plus heureuses . . .

Rien ne manque plus aujourd'hui à la gloire des combattants du dernier siècle, de ceux qui ont été les nobles instruments de la Providence dans les plus grands événements de notre histoire. Le Canada a racheté sa longue indifférence, et il est démontré, une fois de plus, que ce n'est pas une vaine formule dont on se sert lorsqu'on en appelle tous les jours à la justice de la postérité" (32).

(32) P.-J.-O. Chauveau, apud Journal de l'Instruction publique, VII (1863), p. 166.

L'instruction chez les Hurons en 1802

Du Presbytaire de la Jeune Lorette 7e Juin 1802

Permettez moi Monsieur de vous representez en abrogé l'état presente du pauvre situation de cette maison autre fois des R. P. Jesuites, Nommé autrement Mission des Hurons, quelle s'enva toutes en ruine.

Voyant que Je tenois l'école et instruisois la Jeunesse Huronne le feu R.P. Casot et defunt Monsieur Paquet Missionnaire alors de la place, ont de leurs bon grés voulos que Je pris le logement du sus dit Presbitaire avec l'école du village, puisque le Missionnaire étoit logé dans celui de St. Ambroise, ont obtint du Gouverneur Prescottt pour moi dix Louis par année pour encouragement de la sus dite école et le père Casot a contribué un minot de bled par mois. Monsieur Paquet me donnoit douze piastres par an pour enseigné le Catéchisme aux enfans de la Mission. et ils m'ont dit que le Gouverneur leur avoit dit que puisque le Missionnaire étoit pourvu de logement ailleurs qu'il étoit Juste et raisonnable que le Maître d'école avec son ecole occupirent la dite maison, et qu'après le Missionnaire personne n'avoit plus Juste titre que l'instructeur des enfans Huron.

Il se trouve a present quoique Je soit en bonne intelligence avec notre Ministre et qu'il m'avoit lui même laissé le Jardin appartenant a la dite Mission comme les autres Missionnaires avant lui, que les Marguilliers de l'endroit on fait crier le dit Jardin sans mon su et l'on ajugé se rendant maitres des choses qui leur appartient pas. pour moi Je leur ait dis que Je ne connoissois aucun maitre que Sa Majesté Britanique et ses Commissaires &c.

C'est pourquoi Monsieur Je vous prie d'en imformer les Honorables Commissaires de me rendre Justice ou quelqu'un d'eux, comme personne n'a ancore rien faite dans Jardin ont ferai domage a aucune personne — on dit qu'ils vont aussi faire crier le Presbytaire et le Hangard y appartenant, Je vous conjure Monsieur de vous entereser pour moi et l'affaire vous regarde aussi bien que moi

Vous obligerez beaucoup celui qui a l'honneur d'être votre très humble très obéissant Serviteur

Louis Vincent

Maitre d'École des Hurons

Monsieur Barthelot

Agent des biens cy devant des Jesuites. Quebec

P S J'atten dvotre reponse au plus vite. (1)

(1) Archives de la Province de Québec.

Notes pour servir à l'établissement d'une liste des capitaines de milice au Canada sous le régime français

Par CLAUDE DE BONNAULT

Paris

LES capitaines de milice étaient aussi appelés capitaines de la côte (ou seigneurie) ou de la paroisse. Un état des milices du Canada dressé en 1750 distribue les compagnies par paroisses. Mais la seigneurie au Canada est plus ancienne que la paroisse. Notre tableau des compagnies de milice a été calqué sur celui des seigneuries. L'organisation régulière des paroisses ne date que de 1721.

Pour établir cette liste de capitaines de milice, nous avons, pour suivre un système uniforme, depuis les origines de l'institution, adopté le cadre des seigneuries. Plusieurs seigneuries ont parfois été groupées pour fournir au recrutement d'une seule compagnie. Avec les progrès de la colonisation, des seigneuries sont devenues assez importantes pour être divisées en plusieurs paroisses, chacune desquelles avait sa compagnie et ses officiers de milice. Mais le cas s'est présenté aussi de seigneuries où il y avait deux paroisses et une seule compagnie de milice.

Le tableau qui suit — tableau de seigneuries — comportera par exception quelques paroisses: celles qui, comme Charlesbourg ou Sainte-Foy, ont, de bonne heure, par la réunion de plusieurs seigneuries ou parties de seigneuries, constitué des unités administratives autant que religieuses.

ASSOMPTION

1717-1727. Pierre-René Vaillant.

Thérèse Archambault Lessard, *Les premières familles établies à l'Assomption*, dans le *B.R.H.*, 1935, p. 701.

Tanguay, *Dictionnaire... des familles canadiennes*, t. VII, p. 402.

AUTRAY ET LA NORAYE

1744. Joseph Sansfaçon.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection de pièces judiciaires, notariales etc., conservées aux archives judiciaires de Québec...* v. 1, p. 246.

1748-1749. Nicolas Bonnin.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France de 1717 à 1760*, t. V, pp. 89, 97.

BAIE SAINT-ANTOINE

Entre 1686 et 1703. Pierre Pépin dit La Force.

Abbé J.-F. Bellemare, *Hist. de la Baie St-Antoine...* 1683-1911. Montréal. 1911. p. 25.

1748. Louis Lefebvre des Islets.

Il était seigneur en partie de la Baie Saint-Antoine. Un autre Lefebvre, son frère, était à la même date, lieutenant de la compagnie de milice de la dite seigneurie, et un nommé Robida, enseigne (*Complément des ordonnances et jugements des gouverneurs et intendants du Canada...* p. 370).

La seigneurie de la Baie Saint-Antoine, appelée aussi Baie du Febvre, du nom de la famille qui la possédait, avait été concédée, en 1683, à Jacques Lefebvre, habitant des Trois-Rivières, père de Louis Lefebvre des Islets. (P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages et aveux et dénombrements conservés aux archives de la Province de Québec...* t. III, pp. 243, 258).

Cf. l'abbé Jos.-Elzéar Bellemare. *Les seigneurs de la Baie Saint-Antoine, dite Baie du Febvre* dans la *Revue Canadienne*, 1911, 2e partie, 1911, 2e partie, pp. 122, 223.

BAIE SAINT-PAUL

1717-1723. Pierre Dupré.

Les seigneuries suivantes étaient réunies en 1717-1721 pour former une compagnie de milice : Baie Saint-Paul, Ile-aux-Coudres, Malbaie, Eboulements, Fief Dupré ou Rivière-du-Gouffre. Le même missionnaire les desservait.

Commission de capitaine de milice pour Pierre Dupré, 1717, dans le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1925-1926*, h. t., pp. 96-97.

Abbé Ivanhoë Caron, *Procès verbaux du procureur général Collet, sur le district des paroisses de la Nouvelle-France 1721* dans le *R. A. Q.*, pour 1921-1922, pp. 353, 354.

Pierre Dupré, habitant de la Baie Saint-Paul, avait reçu, en 1682, la concession de la Rivière-du-Gouffre à titre de fief et seigneurie (P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages, aveux et dénombrements, conservés aux archives de la Province de Québec*. Beauceville, 1927-1929, 6 vol., t. III, pp. 231-233).

1723 (?) - 1731. René de La Voye.

Mort à la Baie Saint-Paul, en 1731, capitaine de milice, fonctions qu'il exerçait depuis plusieurs années (Joseph-A. Lavoie, *la famille Lavoie au Canada de 1650 à 1921*. Québec, 1922, p. 29). Il était lieutenant de milice dans la même compagnie en 1721 (abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 354).

1747-1748. J.-B. Martel.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection*, t. I, p. 248. J.-B. Martel était en même temps commis du grand voyer. Ne doit probablement pas être différent du Jean Martel, officier de milice à la Petite Rivière en 1736. (J.-A. Lavoie, *op. cit.*, p. 114).

En 1752, N. Barillet est signalé comme officier de milice à la Baie Saint-Paul. (P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances des intendants de la Nouvelle-France conservées aux archives provinciales de Québec*, Beauceville, 1919, 4 vol., t. III, p. 175.)

Mgr Tanguay indique comme ayant été officier de milice un Jean Tremblay, dont il rapporte des actes passés à la Baie Saint-Paul en 1727-1733, aux Eboulements de 1737 à 1747. (*Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Montréal, 1871-1890, 7 vol., t. 7, p. 338.

1756 (?). François Bouchard.

Tanguay (*op. cit.*, t. 2, p. 365) le donne comme ayant été capitaine sans fournir de dates. De 1699 à 1726, il aurait vécu à la Baie Saint-Paul, mort à la Petite-Rivière en 1756.

En 1762, Jean Boily était capitaine de la Baie Saint-Paul. (Mgr Amédée Gosselin. *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762 dans le R. A. Q. pour 1925-1926*, p. 136).

Jean Tremblay, officier de milice. D'après Tanguay, mort aux Eboulements en 1783.

BATISCAN

1684. René Le Gardeur de Beauvais.

Revue de l'armée faite le 14 août 1684. *Arch. des colonies*, C¹¹ A., 6 fol. 298.

Cf. *L'expédition de M. de La Barre contre les Iroquois en 1684 dans le Bulletin des Recherches Historiques*. Lévis, 1925, p. 55.

Lieutenant reformé des troupes de la marine en 1688, lieutenant en pied, 1690. (R. P. Le Jeune, *Dictionnaire général du Canada*, Ottawa 1931, 2 vol., t. I, p. 143. Il avait pour lieutenant en 1684, le sieur de Montplaisir. Sur la famille Le Gardeur de Tilly. Repentigny, Beauvais, Courtemanche, etc. Voir :

Bibliothèque Nat. Dossiers Bleus, vol. 304, doss. 7695. Le Gardeur. Nouveau d'Hozier, vol. 148, doss. 3292. Le Gardeur. *Annuaire de la noblesse*, 1863, pp. 177-180. R. P. Lejeune, *op. cit.*, v^o, Beauvais, Courtemanche, Repentigny, Tilly.

1694-1698. Nicolas Rivard, Sieur de La Vigne.

J.-B.-M. Barthe, *Analyse des actes de François Trottain, notaire royal... au Cap de la Magdeleine* (s.l.n.d.), pp. 53, 61, 89, 92, 99, 111, 114, 149.

E.-Z. Massicotte. *La famille Massicotte*, Montréal 194, p. 129 (app.). *Histoire de la paroisse de Champlain*, t. II, p. 20.

Il était qualifié indifféremment de capitaine, de commandant ou de capitaine commandant. En 1689, il était lieutenant de la milice de Batiscan. J.-B.-M. Barthe, *op. cit.*, p. 8.

1705. Pierre Desy (ou Disy ou Dizy) de Montplaisir.

V^{te}. O. de Poli. *Inventaire des titres de la maison de Billy*, Paris, 1894, p. 212.

1717-1727. Alexis Marchand.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 277.

Histoire de la paroisse de Champlain. Les Trois-Rivières, 1915-1917, 2 vol., t. I, p. 372.

Arrêts et règlements du Conseil Supérieur de Québec et ordonnances et jugements des intendants du Canada... Québec, 1855, p. 405.

1737. Joseph Guillet Saint Marc.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection...* t. I, p. 241.

Un François des Broyeux, mort en 1750 à Batiscan, y aurait été lieutenant de milice (Tanguay, *op. cit.*, t. III, p. 363).

1760. Villeneuve.

Dumas à Vaudreuil, 18 avril 1760 dans le Rapport sur les Archives Canadiennes pour 1905, vol. I, 4^e, pp. 27-28.

Jean Trépanier, aide-major. (*Ibidem*).

BEAUMONT

1721. Eustache Couture de Bellerive.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 333.

Il avait pour lieutenant Denis Nadeau, fils du fameux interprète, Guillaume Couture. Voir Lauzon.

1747-1749. Claude-Joseph Roy.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection...* t. 22, p. 338.

Inventaire des jugements... du Conseil Souverain... t. V, pp. 70, 107. En premières noces, il avait épousé Marie-Jeanne Couture dont il était veuf en 1747. Il devint en 1749, seigneur de Vincennes et, en 1751, de Vitré ou Montapeine. (P.-G. Roy, *La Seigneurie du Cap Saint-Claude ou Vincennes*, Lévis, 1919, pp. 7, 9.)

En 1762, c'est encore un Couture, Joseph, qui était capitaine de Beaumont. Aide-major: Jean Turgeon. Enseigne: Pierre Roy, 3 sergents, dont un Joseph Couture (Mgr Amédée Gosselin. *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762*, p. 55).

BEAUPORT

1665-1666 (?). Nicolas Juchereau de Saint Denys.

Les lettres de noblesse qui lui furent accordées en 1692 portent qu'en 1665-1666 MM. de Tracy et de Courcelles, lieutenant-général en Amérique et gouverneur-général du Canada, lui confièrent le commandement d'une compagnie de milice. Il n'est pas spécifié que cette compagnie fut celle de Beauport, mais cela est probable. (Bibl. Nat. Chérin, vol. 112, dossier 2331, Juchereau, pp. 13, 14. P.-G. Roy, *Lettres de noblesse, généalogies, érections de comtés et baronnies insinuées par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France*. Beauceville, 1920, 2 vol., t. I, p. 124.

1684. Ignace Juchereau Du Chesnay de Saint Denys.

L'expédition de M. de La Barre contre les Iroquois en 1684 dans le B.R.H., 1925, p. 55.

Fils du précédent. Seigneur de Beauport en 1696. (P.-G. Roy, *La famille Juchereau-Duchesnay*, Lévis, 1903, pp. 175-176).

On trouve en 1684, un sieur Traversy, en 1686, un Noël Langlois, lieutenants de la même compagnie de Beauport. (*L'expédition de M. de La Barre...* p. 552. P.-G. Roy, *La famille Aubert de Gaspé*, Lévis, 1907, p. 47.) Il s'agit d'un seul et même individu Noël Langlois dit Traversy, seigneur de 1677 à 1686 de Saint-Jean Port-Joli. (Tanguay, *op. cit.*, t. V, p. 136).

1690. Nicolas Juchereau de Saint Denys.

Le même qu'en 1665.

En sa qualité de capitaine, il prit part, le 18 octobre 1690, à la défaite des Anglais sur la plage de Beauport. (Frontenac au ministre, 12 novembre 1690 dans la *Correspondance échangée entre la cour de France et le gouverneur de Frontenac pendant sa seconde administration...* R. H. Q., 1927-1928, p. 42. Mémoire du Roi à Frontenac et Champigny, 7 avril 1691. *Ibidem*, p. 53. *Lettre de noblesse* de Nicolas Juchereau de Saint Denys dans P.-G. Roy, *Lettre de noblesse*, t. I, p. 124. *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en Canada depuis le départ des vaisseaux au mois de novembre 1689 jusqu'au mois de novembre 1690, dans la collection de manuscrits... relatifs à la Nouvelle-France*. Québec, 1883-1885, 4 vol., t. I, p. 523. Bacqueville de La Potherie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris, 1722, 4 vol., t. III, p. 117).

Une erreur a souvent été répétée qui a sa source dans le récit fait par Charlevoix de ce combat. (*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol., t. III, pp. 82, 83). Nicolas Juchereau, capitaine des milices de Beauport, en 1690, n'était pas seigneur de Beauport.

Dès 1691, on le dit: ancien capitaine de milice (Mémoire du Roi, in supra).

1721. Noël Maillou.

Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 358.

Noël Maillou fut aussi procureur fiscal de Beauport. (Tanguay, *Op. cit.*, t. I, p. 405). Il l'était en 1734 (*Complément des ordonnances et jugements*... p. 299).

Pierre La Vallée (alias Pierre Vallée ou Pierre-Vincent La Vallée) était, en 1721, lieutenant de la compagnie dont Noël Maillou était capitaine. (Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 358.)

1742. Noël Beaupré.

Complément des ordonnances et des jugements... p. 337.

Ce Noël Beaupré était réellement un Bonhomme dit Beaupré. (Tanguay, *Op. cit.*, t. II, p. 350). Maître maçon et arpenteur de son métier. (Tanguay, *Op. cit.*, t. V, p. 201).

1742-1749. Pierre Maillou.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*... t. III, p. 129.

Tanguay, *Op. cit.*, t. IV, p. 468.

1751 (?). Pierre Maheu.

Un Pierre Maheu était officier de milice à Beauport en 1735. (P.-G. Roy, *Op. cit.*, t. II, p. 183). Il y mourut en 1751, capitaine de milice. (Tanguay, *Op. cit.*, t. V, p. 455).

On trouve à Beauport, en 1762, Pierre Parent, capitaine, Michel Parent, 2e capitaine, Pierre Creste, 1er lieutenant, Jean Vallée, 2e lieutenant, N. Hizaubert, major, Jean Tessier, aide-major ainsi que sept sergents. (Mgr Amédée Gosselin, *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762 dans le R.A.Q. pour 1925-1926*, p. 108.)

BEAUPRÉ

1663-1677. François Bellanger.

Communication de M. Aegidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal. P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie*... t. III, pp. 172-175.

François Bellanger reçut en 1677, la concession du fief de Bonsecours, à l'Islet.

1684. Pierre Testu, sieur de (ou du) Tilly.

Habitant et marchand. *L'expédition de M. de La Barre*... p. 55.

1690. Noël Gagnon, commandant de la côte de Beaupré.

Apparition de ce titre qui correspondait à de nouvelles fonctions rendues nécessaires ou utiles par l'importance accrue

des milices locales. Le commandant avait autorité sur l'ensemble des compagnies formées dans la seigneurie, lorsque la population de celle-ci était devenue suffisante pour constituer plusieurs paroisses, partant plusieurs compagnies.

Ernest Myrand, 1690. *Sir William Phips devant Québec. Histoire d'un siège*. Québec 1893, p. 235. Sur la famille Gagnon v. Philéas Gagnon, *une vieille famille canadienne* dans le *B.R.H.*, 1911, pp. 267-286, 298-311.

En 1690, dans l'étendue de la seigneurie de Beaupré, on comptait quatre paroisses: Sainte-Anne, fondée en 1657, Château-Richer (1658), Saint-Joachim (1687), l'Ange-Gardien (1688).

1712. Pierre Testu sieur de (ou du) Tilly, capitaine commandant de la milice de la côte de Beaupré.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection...* t. I, p. 302.

En 1696, dans l'expédition de Frontenac contre les Iroquois, M. de Grandville, lieutenant des troupes, commandait le bataillon de Beaupré. (La Potherie, *Op. cit.*, t. III, p. 272.)

La côte de Beaupré avait donné son nom à un corps de miliciens comprenant la moitié des habitants du gouvernement de Québec, l'autre moitié constituant le bataillon de Québec. Pierre Bécard de Grandville était un ancien enseigne de Carignan passé au Canada en 1665 et demeuré dans la colonie. Capitaine du détachement de la marine en 1703.

(P.-G. Roy, *La famille Bécard de Grandville, Lévis*, 1917, pp. 3-7.

1727. Nicolas Trudel (ou Trudelle) capitaine commandant de la milice de la côte de Beaupré.

Edouard Richard, *Supplément du Rapport du docteur Brymner sur les archives canadiennes*, 1899. Ottawa, 1901, p. 125.

Sur la famille Trudelle v. Abbé Charles Trudelle, *Notes sur la famille Trudelle*, Québec, 1875.

J.-A. Trudelle, *Le premier Trudelle en Canada et ses descendants*, Québec, 1911.

Le monument Trudelle dans P.-G. Roy. *Les monuments commémoratifs de la Province de Québec*. Québec, 1923, 2 vol., t. II, pp. 135-138.

PAROISSE DE SAINTE-ANNE

1741-1743. Prisque Lessard (ou de Lessard).

Joseph-Philippe Poulin, *Troisième centenaire de la famille Poulin au Canada*, 1639-1939. Québec, 1939, p. 103.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*, t. III, p. 39.

Il mourut à Sainte-Anne en 1755. (Tanguay, *Op. cit.*, t. III, p. 309).

Sur la famille De Lessard v. F.-L. Desaulniers. *Recherches généalogiques sur les familles Gravel... de Lessard...* Montréal 1902, ainsi que Lucien Serre. *L'ancêtre des Lessard*. (*B.R.H.*, 1927, pp. 549-553).

Étienne de Lessard arrivé au Canada en 1646, marié en 1652 à Marguerite Sevestre, beau-père du 1^{er} conseiller Rouer de Villeray, fut, en son temps, un des hommes importants de la colonie.

En 1721, Etienne Lessard était enseigne de la compagnie de Sainte-Anne, sous les ordres de Pierre Barret, lieutenant. (Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 356).

En 1762, les officiers de milice de Sainte-Anne étaient: Jean Lessard, capitaine; Antoine Morel, lieutenant; Bonaventure Lessard, aide-major; François Lessard, sergent. (Mgr Amédée Gosselin, *Op. cit.*, p. 129).

En 1721, Pierre Barret était lieutenant; Etienne Lessard enseigne de la compagnie de Sainte-Anne. (Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 356).

Jean Poulin, en 1741, était sergent de la même compagnie (J.-Ph. Poulin, *Op. cit.*, p. 103).

PAROISSE DU CHÂTEAU-RICHER

1697. Pierre Testu sieur de (ou du) Tilly.

Abbé Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada sous le régime français*. . . Québec, 1911, p. 215.

Il avait Noël Gagnon pour lieutenant.

1717. Charles Gagnon.

Joseph-A. Lavoie, *La famille Lavoie*. . . p. 58.

En 1721, au-dessous du capitaine, absent, qui devait être encore Charles Gagnon, l'état-major de la compagnie du Château-Richer se composait de: Charles Gariespy, lieutenant; Noël Gagnon, enseigne; Jean Cloutier, sergent. (Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 356).

1744. Charles Gagnon.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection*, t. II, p. 335.

Inventaire des jugements. . . du Conseil Souverain. . . t. IV, p. 180.

En 1762, il y avait au Château-Richer un capitaine, Eustache Baron; un 2^e capitaine, Louis Gagnon; un lieutenant, Joseph Baron; un major, Prisque Cloutier, et un aide-major, Charles Gagnon. (Mgr Amédée Gosselin, *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762*, p. 127).

PAROISSE DE SAINT-JOACHIM

1749-1762. François Rancourt.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*, t. III, p. 138.

Arrêts et règlements. . . p. 588. ^x

^x *Complément des ordonnances et jugements*. . . p. 409.

René Cartier était enseigne de la milice de Saint-Joachim en 1721. (Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 355).

François Rancourt, toujours capitaine, en 1762, avait sous ses ordres, Pierre Chabot, 2^e capitaine, Jacques Fugère, major, Augustin Gagnon, sergent. (Mgr Amédée Gosselin, *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762*, p. 133).

PAROISSE de L'ANGE GARDIEN

1711-1721. Nicolas Trudel (ou Trudelle)

Phléas Gagnon, un captif anglais dans le B.R.H., 1898, p. 356.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 357.

Lieutenant et enseigne en 1721.

Jacques Boutillet (ou Boutillier).

Pierre Huot.

1737. Jacques Boutillet.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*. . . t. II, p. 227-228.

Le même que le lieutenant de 1721.

De 1748 à 1753 paraît avoir vécu à l'Ange Gardien, un nommé Etienne Huyet désigné comme maître cordonnier et qualifié de major de milice (Tanguay, *op. cit.*, t. IV, p. 565).

En 1762, Jacques Huot était capitaine de l'Ange Gardien avec Louis Garneau pour lieutenant, Pierre Côté comme enseigne et trois sergents (Mgr Amédée Gosselin, *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762*, p. 124, 125).

A Saint-Ferréol, autre paroisse démembrée de Beaupré, (1730) mais qui en 1760, n'était encore qu'une mission — le recensement de 1762 signale un capitaine François Racine et un lieutenant Jean Caron (*Ibidem*, p. 132).

En 1708, un René de Lavoye est dit sergent de la côte de Beaupré, sans paroisse spécifiée. (P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*, t. I, p. 50).

BÉCANCOUR

1690-1710. Nicolas Perrot.

Ernest Myrand. 1690. *Sir William Phips devant Québec. Histoire d'un siège*. Québec, 1893, p. 235.

Complément des ordonnances et jugements. . . p. 148-150. C'est le fameux interprète et voyageur, auteur des *Mémoires sur les mœurs, coutumes et religions des sauvages de l'Amérique Septentrionale* p. p. le P. Talhan, à Paris, en 1864.

1721-1747. Nicolas Perrot dit Turval (ou Turbal).

Fils du précédent.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 324-325.

Arrêts et règlements. . . p. 585.

Un François Bigot était, en 1721, lieutenant de la compagnie de Bécancour.

BELLECHASSE (ou BERTHIER en BAS)

1721-1747. Joseph Lemieux.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 336.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*. . . t. III, p. 89.

Complément des ordonnances et jugements. . . p. 443.

En 1722, Pierre Bouteau était lieutenant de Bellechasse, en 1723, un autre Lemieux y était officier subalterne. (*Ibidem*, p. 196).

En 1762, Berthier-en-Bas formait trois paroisses: Saint Pierre du Sud (érigée en 1690), Berthier (qui datait de 1710) et Saint François du Sud (dont l'origine ne remontait qu'à 1727). (Abbé I. Caron, *La colonisation de la Province de Québec. Débuts du régime anglais, 1763-1791*. Québec, 1923, p. 243.)

L'état de la milice des trois paroisses donnait les noms suivants d'officiers: Saint Pierre du Sud: Michel Blay, capitaine; Jean Fournier, 2^e capitaine; Isidore Côté, lieutenant; François Picard, enseigne; Pierre Morin, major. Il y avait cinq sergents (Mgr Amédée Gosselin, *Le recensement du gouvernement de Québec en 1762*. . . p. 31).

Berthier: Joseph Mercier, capitaine; Gabriel Blouin, lieutenant. Il y avait trois sergents. (*Ibidem*, p. 37).

Saint François du Sud: Charles Morin père, capitaine (*Ibidem*, p. 35).

BERTHIER (ou BERTHIER en HAUT)

1721. Martin Cazobon (ou Casaubon).

Il était en même temps, sergent dans les troupes du détachement de la marine.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 286, 320.

Arrêts et règlements. . . p. 465.

1748-1749. Pierre Boulet (ou Boulé).

Lieutenant: Antoine des Rosiers.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*. . . t. III, p. 115.

Complément des ordonnances et jugements, p. 379.

Tanguay, *op. cit.*, t. II, p. 400.

BOUCHERVILLE

1673. Jean de Lafond, sieur de La Fontaine.

1705. Le même.

1705 (?) Jacques Menard dit La Fontaine.

Montarville Boucher de La Bruère.

Pierre Boucher, colonisateur, dans *Les cahiers des Dix*, no 3, Montréal, 1938, p. 181, 182.

Jean de Lafond, ancien sergent au régiment de Carignan, porte, en 1673, le titre de "capitalne du bourg". Cf. Regis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, 1925, p. 77.

1721. Louis Ménard dit La Fontaine.

Fils du précédent.

Abbé I. Caron, *Procès-verbaux*, 1921-22, p. 311.

Charpentier de son métier (Tanguay, *op. cit.*, t. I, p. 423).

Lieutenant: Joseph Bernard.

1750-1751. François Quintal.

E.-Z. Massicotte, *Politesse de grand seigneur dans le B.R.H.*, 1927, p. 285, 286.

François Quintal qui avait pour frère le P. Augustin Quintal; supérieur des Récollets et curé des Trois-Rivières, déclare en 1751, ne savoir écrire ni signer. En 1732, il était lieutenant de milice à Boucherville. Le P. O. M. Jouve, *Les Franciscains au Canada. Aux Trois-Rivières*. Paris, 1934, p. 132.

En 1745, Pierre Laporte était officier de milice à Boucherville (*Inventaire de Jean Boucher sieur de Montbrun, et de Françoise Charest sa femme*, 1745. Archives de la Province de Québec).

1759. Pierre des Lauriers.

Les héros de 1759 et de 1760 inhumés au cimetière de l'Hôpital Général de Québec dans le R.A.Q. pour 1920-1921, p. 261.

CAP DE LA MADELEINE

1661. Nicolas Rivard de la Vigne.

Montarville Boucher de la Bruère, Pierre Boucher dans *Les cahiers des Dix*, no 2, Montréal, 1937, p. 254. *Une ordonnance de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières* dans le B.R.H., 1923, p. 55.

1721-1722. Jean-François Le Boullanger (ou Boullanger) de Saint-Pierre.

Abbé I. Caron, *Procès-verbaux du procureur général Collet*. . . p. 280. *Complément des ordonnances et jugements*. . . p. 441.

1755. N. Rocheleau.

Chevalier de la Pause, *Mémoire et observations sur mon voyage en Canada* 1755 dans le R.A.Q. pour 1931-1932, p. 12.

Cf. Corinne Rocheleau, *notes sur La famille Rocheleau* dans le B.R.H. 1930, p. 272, 273.

Tanguay rapporte la mort au Cap, en 1741, d'un J.-B. Jolliet, lieutenant de milice (*Dictionnaire*. . . t. V, p. 14).

(Le P. O. M. Jouve, *Les Franciscains au Canada. Aux Trois-Rivières*. Paris, 1934, p. 132.)

En 1745, Pierre Laporte était officier de milice à Boucherville (*Inventaire de Jean Boucher, sieur de Montbrun et de Françoise Charest, sa femme* 1745. Archives de la Province de Québec).

CHAMBLY

1711. Adrien Le Grain dit La Vallée.

Corinne Rocheleau, Notes sur les *Stebbins* aussi appelés *Stebben*, *Stebenne*, *Steban*, etc., dans le *B.R.H.*, 1930, p. 368.

1744-1755. Charles le Grain dit La Vallée.

Fils du précédent.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection*. . . t. I, p. 124.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements*. . . du *Conseil Souverain*. . . t. V, p. 44 et t. VI, p. 33.

1756. Bernard Létourneau.

Ibidem, t. VI, p. 69.

En 1795, il était capitaine en second (*Ibidem*, t. IV, p. 266).

CHAMPLAIN

1695-1721. Michel-Ignace Desy (alias Disy ou Dizy) de Montplaisir.

Communication de M. Aegidius Fauteux. *Histoire de... Champlain*, t. I, p. 369.

Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 279.

Dès 1684, on le voit lieutenant dans la compagnie de Batiscan. Champlain et Batiscan, à cette date, n'en formaient qu'une (*L'expédition de M. de La Barre*. . . p. 55).

Il était en 1699 substitut du procureur fiscal de Champlain, juge bailli de Champlain en 1702, mort en 1723.

Michel Ignace Désy de Montplaisir ne doit pas être confondu avec son frère Pierre Désy de Montplaisir, également magistrat et officier de milice, juge de Champlain (1775) (?), de Champlain et de Sainte-Anne de La Pérade (1730), juge aux Trois-Rivières (1735-1761) commis du grand voyer (1725), major général (alias commandant ou colonel) des milices du gouvernement des Trois-Rivières (de 1717 à sa mort 1761).

(*Histoire de... Champlain*, t. I, p. 87, 88; t. II, p. 97, 106, 118.)

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements*. . . du *Conseil Souverain*, t. IV, p. 113. *

Rapport sur les Archives Canadiennes pour 1904, app. K, p. 96.

Les congés de traite accordés en 1717 dans le *B.R.H.*, 1923, p. 273. Communication de M. Aegidius Fauteux. Tous deux étaient fils de Pierre Désy de Montplaisir habitant de Champlain, boulanger, procureur fiscal (1689) et juge au dit lieu (*Histoire de... Champlain*, t. I, p. 87, 134, Comm. de M. Aegidius Fauteux).

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection*. . . t. I, p. 182.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements*, t. V, p. 233.

1727-1730. Jean François Chotel D'Orvilliers.

Abbé Amédée Gosselin, *L'instruction au Canada*, p. 469. *Rapport sur archives canadiennes pour 1904*, app. K, p. 96.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*, t. II, p. 58, 59. Il y avait sous ses ordres, en 1727, les sieurs Beaudoin et Désy, officiers de milice, sans précision de grades. Fils de François Chotel de Saint-Romain, marchand à Champlain (*Histoire de... Champlain*, t. I, p. 89-92).

Jean-François Chotel d'Orvilliers, parfois qualifié d'écuyer (*Ibidem*, t. II, p. 134) ne paraît avoir été qu'habitant de Champlain et officier de milice.

Sur la famille Chotel, originaire de Saint-Romain en Jarez et dont la généalogie s'établit depuis 1576, V. Bibl. Nat. Dossiers Bleus, vol. 187, dossier 4859. Chotel.

Inventaire sommaire des Arch. de la Loire. Série B, t. III, p. 190, 203.

Inventaire Sommaire des Archives du Rhône. Séries H. A., t. I, (série E) p. 81. Berneval.

La famille Chorel d'Orvilliers dans le B.R.H. 1938, p. 111, 112.

1739. Alexis Marchand.

Histoire de... Champlain, t. II, p. 97. En 1744. François (ou Pierre François) Chorel d'Orvilliers était officier de milice à Champlain (P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. III, p. 59). Il avait épousé en 1746 Elisabeth Désy de Montplaisir (*Histoire de... Champlain, t. II, p. 418*). Pierre François d'Orvilliers était fils du capitaine Jean-François.

Alexis Marchand, habitant de Champlain, marchand à Batiscan. Fils de Jacques Marchand (ou Le Marchand), marchand aux Trois-Rivières et habitant de Champlain, apparenté aux Le Neuf. Il avait épousé (1697) Catherine Rivard, fille de Nicolas Rivard, sieur de La Vigne, commandant de la milice de Batiscan (*Ibidem, t. I, p. 365-372*).

J.-B.-M. Barthe, *Analyse des actes de E. Trottain, pp. 114, 116.*

1745. Louis-Joachim Marchand.

Fils du précédent.

(*Ibidem, t. I, p. 374*).

1747. Nicolas Perrot.

Fils de Nicolas, l'interprète.

V^{te} O. de Poli, *Inventaire des titres de la maison de Billy...* Paris, 1894, p. 235.

1757. Alexis Roux-Morinville.

Histoire de... Champlain, t. II, p. 106.

Il était beau-frère de Pierre Désy de Montplaisir. Ce dernier et lui avaient épousé les deux soeurs, Madeleine et Charlotte Baudoin, habitant de Champlain qui paraît avoir été, par sa femme, beau-frère de Nicolas Perrot, l'interprète.

En 1763, le capitaine de milice de Champlain, Joseph Alexandre (*Histoire de Champlain, t. II, p. 187*) était encore un Roux : les Roux et les Alexandre étant sous deux noms différents, deux branches de la même famille.

CHARLESBOURG

Paroisse formée en 1679 d'une partie des seigneuries de Gaudardville et de Sainte-Foy et de la totalité des fiefs de Saint-Joseph et de Saint-Ignace (Abbé I. Caron, *La colonisation de la Province de Québec...* p. 300).

1721-1730. Jean Roy (ou Le Roy) dit Ody (ou Audy).

Abbé I. Caron, *Procès-verbaux du procureur général Collet...* R. A. Q., 1921-22, p. 359.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection...* t. I, p. 235.

En 1721, François Langlois dit Traversy, avec le grade de major, exerçait un commandement sur les milices réunies de Beauport et de Charlesbourg (Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 358).

1730. Germain Magnan.

Son titre exact était "Capitaine de la milice de Bourg Royal, paroisse de Charlesbourg" (*Compléments des ordonnances et jugements...* p. 458). Il avait Thomas Doyon pour lieutenant.

En 1721, c'est Germain Magnan qui était lieutenant et Thomas Doyon, enseigne (Abbé I. Caron, *Op. cit.*, p. 359). Germain Magnan (alias Mignier ou Meignin) mourut en 1747 à Québec. Il avait alors le rang de major (Tanguay, *op. cit.*, t. VI, p. 36).

1751. Jean-Baptiste Roy.

Qualifié de capitaine commandant de la paroisse de Charlesbourg (P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection...* t. I, p. 144).

1754 (?) Pierre Chauveau.

Tonnellier. Capitaine de milice. Mort à Charlesbourg en 1754 (Tanguay, *op. cit.*, t. III, p. 44).

CHENAYE (LA)

1706. Jean Berloin dit Nantel.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. I, p. 8.

1734. Jean Gariépy.

Ibidem, t. II, p. 155.

1744 (?) Jean-Baptiste Roy.

D'après Tanguay (*op. cit.*, t. VII, p. 77).

Un J.-B. Roy, capitaine de milice, vivait à La Chenaye en 1728-1744.

1760 (?) Gilles Lecourt.

Tanguay (*op. cit.*, t. IV, p. 251).

Signal des actes concernant un Gilles Lecourt, capitaine de milice, enregistrés à La Chenaye entre 1727 et 1761.

Un J.-B. Roy était lieutenant de milice à la Mascouche en 1763, ce qui doit signifier : lieutenant de milice à La Chenaye. La rivière Mascouche traversait la seigneurie de La Chenaye (*Les ordonnances et lettres de change du gouvernement de Montréal en 1759 dans le R. A. Q. pour 1924-1925*, p. 263).

CONTRECOEUR

1721. Pierre Mesnard.

Abbé I. Caron, *Les procès-verbaux du procureur général Collet...* R.A.Q., 1921-22, p. 315.

DESCHAMBAULT

La paroisse de Deschambault, érigée en 1730, comprenait les deux seigneuries de Deschambault et de La Chevrotière (Abbé I. Caron, *La colonisation de la Province de Québec...* p. 298). Il semble n'y avoir eu qu'une seule compagnie de milice, un seul état major pour les deux seigneuries de la paroisse.

1721-1753. Bernard de Lorne.

Qualifié de capitaine de milice de La Chevrotière et de Deschambault (abbé I. Caron, *Les procès-verbaux du procureur général Collet*, p. 274).

Il mourut à Deschambault en 1753 (Tanguay, *op. cit.*, t. III, p. 322).

Joseph Arcanel, enseigne de milice de La Chevrotière et Deschambault en 1721 (Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 274), puis lieutenant en 1738 (P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. II, p. 252, (paraît avoir eu ce dernier grade jusqu'en 1753 (Tanguay, *op. cit.*, t. II, p. 40).

Pierre Benoist était en 1721, sergent de la compagnie de milice de La Chevrotière et Deschambault.

(abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 274).

1755-1759. Paul Perrault (alias Perreau ou Perrot).

Chevalier de La Pause, *Mémoire et observations sur mon voyage en Canada*, 1755, dans le R.A.Q., pour 1931-1932, p. 11.

Journal du siège de Québec. Du 10 mai au 18 septembre 1759, p. p. Aegidius Fauteux. Québec, 1922, pp. 57, 103. La carrière de Paul Perrault est un bon exemple des chances d'avancement offertes aux officiers de milice. En 1759, le marquis de Vaudreuil le proposait pour aide-majorité du gouvernement de Québec, emploi qui l'eût fait entrer dans les cadres des troupes de la Marine, parmi les officiers de métier. (Liste de sujets jointe à la lettre de M. de Vaudreuil du 9 novembre 1759. Arch. des Colonies. D² C. 48 Vol. 334 v.)

A cette époque, il exerçait dans l'organisation des milices le commandement suprême, qui paraît avoir été créé pour lui, avec le titre de major ou même major général des milices pour toute l'étendue de la Nouvelle-France. (*Mémoires du sieur de C. dans le R.A.Q. pour 1924-1925*, p. 160.)

Revenons en France, après l'affaire du Canada, avec Bigot et ses complices ou soi-disant tels, par arrêt du Conseil d'Etat de 1761. Le juge-

ment rendu le 10 décembre 1763 par les commissaires le déchargea de l'accusation (L. Dussieux, *Le Canada sous la domination française*. Paris, 1862, p. 242-246).

Il était peu après nommé à Cayenne major des milices (1764) (Rapport sur les archives canadiennes pour 1905, t. I, 6^e partie, p. 346 et t. II, appendice A, 3^e partie, p. 215-220). M. de Ramezay ex-lieutenant de Roi de Québec s'exprimait alors sur le compte de M. Perrault avec une malveillance inaccoutumée entre Canadiens: "J'aurai la douleur de voir des fripons avoir des 2000 l. 1600 l. jusqu'à un paysan de chez nous avoir cette somme, tant en pension qu'en appointements, qui est le petit Perrot de Deschambault qui va à Cayenne, major des milices" (*B.R.H.*, 1916, p. 359).

Paul Perrault mourut à Cayenne. En égard à ses services, son fils fut admis, en 1777, à concourir pour l'École du génie de Mézières (L. Tuetz, *Les officiers sous l'ancien régime. Nobles et roturiers*. Paris, 1908, p. 361).

DURANTAYE (LA)

La seigneurie de La Durantaye, au XVIII^e siècle, renfermait dans ses limites, deux paroisses: Saint-Michel (érection de 1693) et Saint-Vallier (1749, mais qui, en 1713, avait fait l'objet d'une première érection sous le vocable de Saint-Jacques—Saint-Philippe).

(Abbé I. Caron, *La colonisation de la Province de Québec*, p. 288; Abbé I. Caron, *Les procès-verbaux du procureur général Collet*, op. c., p. 375).

Mais il n'existait, pour tout le territoire de La Durantaye, qu'une seule compagnie de milice, appelée indifféremment compagnie de La Durantaye, compagnie de Saint-Michel ou compagnie de Saint-Vallier.

1702-1736. Jacques Corriveau (ou Corrivault, Corrivaud).

Le P. Marie-Antoine, *Saint-Michel de La Durantaye*. Notes et souvenirs, 1678-1929. Québec, 1929, p. 44, 54.

Arrêts et règlements du Conseil Supérieur de Québec... p. 270.

Abbé I. Caron, *Les procès-verbaux du procureur général Collet*... p. 335.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances*... t. I, p. 244.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil Supérieur*... t. III, p. 125.

En 1735-1736, il cumulait ces fonctions de capitaine de la milice de La Durantaye avec celles de receveur des rentes de la seigneurie de Berthier.

En 1709, Julien Dumont, en 1737, Jacques Corriveau, étaient lieutenants de milice de La Durantaye.

(P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection*... t. I, p. 108).

En 1721, nous trouvons Nicolas Le Roy, comme lieutenant de la milice de La Durantaye (Abbé I. Caron, *Les procès-verbaux du procureur général Collet*... op. c., p. 335).

1743-1750. Louis-Marie Fortin.

La disette en 1743, dans le *B.R.H.*, 1930, p. 190.

P.-G. Roy, *Inventaire d'une collection*... t. II, p. 342.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil Supérieur*... t. V, p. 145.

Tanguay, *op. cit.*, t. IV, p. 70.

Nous connaissons le nom de l'enseigne de 1743, Antoine Goupille (*La disette en 1743*, p. 190) et celui d'un officier sans plus de précision, de 1757, Louis Lacroix (P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil Supérieur*... t. IV, p. 87).

GAUDARVILLE

Appelé aussi Rivière du Cap Rouge.

1654. Antoine Martin dit Montpellier.

J.-E. Roy, *Histoire de... Lauzon*, t. I, p. 121.

1684. Jean Juchereau de la Ferté.

L'expédition de M. de La Barre... p. 55.

Il avait pour lieutenant M. de Mezeray.

GENTILLY

1654. Joseph Beauport dit Brunel.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil Supérieur...* t. V, p. 294.

GRONDINES (LES)

1721-1723. Jacques Hamelin.

Abbé I. Caron. *Les procès-verbaux du procureur général Collet... op. c.*, pp. 273-275.

P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie...* t. I, p. 158.

Qu'était le "Grondines" Major, en 1737, de la côte de ce nom? * Etait-ce encore Jacques Hamelin?

Jacques Hamelin était seigneur en partie des Grondines. Les Hamelin, seigneurs-habitants possédaient ce fief de Saint-Charles des Roches ou des Grondines depuis 1694 (P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie...* t. I, p. 155-160).

En 1727, la milice des Grondines avait pour enseigne Charles Dubord (P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. I, p. 291).

* P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. II, p. 223.

1737-1745. François Rivard de Montendre.

P.-G. Roy, *Inventaire des jugements et délibérations du Conseil Supérieur...* t. III, p. 175; t. IV, p. 29.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. II, pp. 223, 252; t. III, p. 70.

En 1721, il était lieutenant de milice des Grondines (Abbé I. Caron, *op. cit.*, p. 275).

En 1743, Charles Clermont était aide-major de la milice des Grondines (*Histoire de... Champlain*, t. I, p. 118).

ILE AUX COUDRES

1737. Joseph Savard.

P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances...* t. II, p. 226.

Le pilotage sur le Saint-Laurent dans le *B.R.H.*, 1913, p. 113.

C'est le même Savard, sans aucun doute, qui en 1731 était lieutenant dans la compagnie de l'Île aux Coudres (P.-G. Roy, *op. cit.*, t. II, p. 90).

Il exerçait les fonctions de pilote du Saint-Laurent, en vertu d'un certificat de capacité que lui avait délivré M. Testu de La Richardière, capitaine du port de Québec.

(à suivre)

Valcartier en 1825

TO THE HONORABLE THE COMMISSIONERS FOR MANAGING
AND IMPROVING THE JESUITS ESTATES

THE PETITION of the undersigned PROPRIETORS and OCCUPIERS
of LAND at VAL, CARTIER FIEF ST-GABRIEL,
HUMBLY SHEWETH,

THAT your Petitioners are informed that the exclusive privilege of Mills and Millseats is vested in the Seigneur, who, it is understood is to furnish Grist Mills for the Settlers on their paying certain dues.

THAT there is no Grist Mill nearer the said Settlement than Lorette a distance of about nine miles.

THAT the Soil and Climate of this part of St. GABRIEL, is generally not fit to produce wheat and that the said Mill is calculated only for grinding that grain.

THAT the soil and climate answer well for Oats and Barley and most of the Settlers have been accustomed to use Oatmeal and Barley as their principal food.

THAT the Settlement which now consists of about 300 souls, suffers greatly for want of an Oatmeal and Barley Mill, with a Kiln to dry the Oats for grinding & that the probable cost would be about £200 with the Certainty of giving immediately a rent at the legal rate of grinding at least equal to the interest of the said amount.

YOUR PETITIONERS therefore humbly pray that an Oatmeal and Barley Mill and drying kiln, may be erected within the said settlement as speedily as possible, on some one of the Mill Sites therein,

AND YOUR PETITIONERS as in duty bound will ever pray,

— VAL, CARTIER 4 April 1825 —

John McCartney
William Brown
Samuel Clarke
Elizah Hany
Joseph Pines
Abigail Pain White
Wm Bethel
Nicholas Abraham
William Jeffers
John Abraham
Nicklas Abraham
John Clarke

David Walker
Susan Smith Walker
Phyleana Smith Walker
William Corrigan
Patt Coregan
Andrew Kerr
Patrick Sweeny
Edm Sweeney
Henry Loughran
Richard Ward
Henry Dalton
Chas. Hurst

Thomas Bethel
John Bethel
John Matter
James Philpot
Pat. Raynold
Thos. Edleston
Rob Ross
John Burton
Jane Nickell
Peter Pantelon
John Doran
C.-W. Cox
Ignas Martzia
Earon Jossiat
Eron Enough
James Donshoe
Robert Goodfellow
William Goodfellow
Edmund Hunt
William Corragon

Willm Watt
George Thompson
Thos. Gough
Frs Ireland
Peter Guinin
John Nicholson
Wm Hale
John Turner
Pette Bogans
Robert Blaney
Batise Noren
James Jake
John Nail
Owen Sullivan
John Sullivan
Thos Berry
Firdin and Murphy
Thomas MacMullen
Bety Murphy
John Shae (1)

(1) *Original aux Archives de la Province, à Québec. Série P.*

Plusieurs Années Complètes

du

Bulletin des Recherches Historiques

Ainsi qu'un grand nombre de nos détachés

à vendre

S'adresser au Bureau de la Revue

2050 Chemin Gomin

SAINTE-FOY

Notes d'identité. Les Amyot

PLUSIEURS émigrants de ce nom ont passé au Canada sous le régime français. L'un d'eux y fonda une famille qui acquit une certaine notoriété. C'est la famille Amyot de Villeneuve ou de Vincelotte (1).

Elle a pour auteur Philippe Amyot qui vint dans la Nouvelle-France en 1635, avec sa femme, Anne Convent, et ses deux fils. Les registres paroissiaux le disent originaire de Chartres. Ces Amyot se rattachaient peut-être à la même souche que Jacques Amyot, l'évêque d'Auxerre, traducteur de Plutarque.

Un des fils de Philippe Amyot et l'un de ses petits fils furent des hommes assez connus de leur temps : Mathieu Amyot de Villeneuve et Charles-Joseph Amyot de Vincelotte.

Amyot de Villeneuve (Mathieu) — Mathieu Amyot, que l'on suppose né à Chartres en 1628, fut de bonne heure "donné", c'est-à-dire serviteur laïque, des Jésuites. A partir de 1649, il semble s'être appliqué au métier de défricheur. En 1650, il se maria avec Marie Miville, fille de Pierre, maître menuisier, d'ascendance suisse. Des concessions de terre lui furent faites, en 1661, dans la seigneurie de Sillery, qui appartenait aux Jésuites; en 1665, dans la seigneurie de Maure ou du Cap Rouge (aujourd'hui St-Augustin de Portneuf), toutes deux situées dans la banlieue de Québec.

Mathieu Amyot de Villeneuve passait en 1667 pour l'un des habitants les plus considérables du pays. Aussi Talon le mit-il, cette année-là, sur la liste des quatre notables pour lesquels il sollicitait des lettres de noblesse. Ces lettres leur furent octroyées. Mais Mathieu Amyot ne les ayant pas fait enregistrer au Conseil Souverain de Québec, sa postérité ne put jouir des privilèges de la noblesse, qui d'ailleurs n'existaient pas au Canada.

(1) Les surnoms de Hautmesnil, Mandeville, Neuville, Lampinière etc. ont également été portés par divers membres de cette famille.

Lui-même continua à "faire de la terre". En 1669, il acheta une concession non encore défrichée, dans la seigneurie de Maure. En 1677, il s'en fit attribuer une autre. Ces terres ou "habitations" étaient des censives tenues en roture. En 1672, Amyot de Villeneuve reçut de Talon une seigneurie qu'il échangea, en 1687, contre un fief qui prit, par la suite, le nom de seigneurie de la Pointe aux Bouleaux. Il mourut à Québec le 18 décembre 1688, laissant une succession plus onéreuse que profitable.

Les quinze enfants qu'il avait eus de Marie Miville ont eu eux-mêmes une très nombreuse descendance. Un Amyot de Villeneuve, en qui l'on peut voir un de ses derniers fils, prit part, comme enseigne de vaisseau, sous les ordres d'Iberville à la conquête de la Baie d'Hudson, en 1697. François-Xavier Garneau, l'historien du Canada, avait pour mère Gertrude Amyot-Villeneuve.

Amyot de Vincelotte (Charles-Joseph) — Né à Québec le 23 mars 1665. Il était fils de Charles Amyot de Vincelotte, marchand à Québec, et de Geneviève de Chavigny, petit fils de Philippe Amyot et de Anne Convent. Sa mère, à qui avait été concédée, en 1672, pendant son veuvage la seigneurie de Vincelotte (paroisse du Cap St-Ignace), lui donna, en 1680, ce fief qu'il fit augmenter en 1693 par le Comte de Frontenac, Gouverneur Général.

Dans l'hiver 1698-1699, MM. de Champigny, Intendant et de Vaudreuil, Commandant des troupes, le chargèrent d'aller annoncer au Ministre Pontchartrain la mort de M. de Frontenac. En 1703, MM. de Vaudreuil, Gouverneur et de Beauharnais, Intendant, recommandaient Vincelotte au Ministre, comme le sujet du Canada le plus propre à remplir la place de Procureur du Roi à Québec. Demande qui n'eut pas de succès. Vincelotte n'en eut pas davantage en sollicitant quinze ans plus tard un brevet d'enseigne de vaisseau et sa nomination comme lieutenant du port de Québec (1718).

Son instruction, sa connaissance de "l'ordonnance" et de la coutume de Paris, avaient paru suffisant à M.

de Champigny pour lui promettre un siège au Conseil Supérieur. MM. Raudot, père et fils, Intendants de la Nouvelle-France, le proposèrent au Ministre, en 1709, pour une charge vacante de conseiller. On la leur refusa.

Vincelotte fut surtout un marin et, à l'occasion, un soldat. En 1684, il alla — si l'on en croit son testament militaire — guerroyer avec M. de Denonville, Gouverneur Général, contre les Iroquois. En 1704 et de 1707 à 1710, il fut surtout occupé à faire la course sur les côtes de Terre-Neuve, d'abord sous les ordres de Léger de la Grange, puis comme lieutenant de Denys de la Ronde. En 1707, il avait contribué à faire lever le siège du Port Royal.

Vincelotte, qui avait été nommé commandant des milices de la côte du Sud, charge importante qu'il exerçait en 1727, mourut à Québec le 9 mai 1735. En 1691, il avait épousé, à Montréal, Marie-Gabrielle Philippe de Hautmesnil (1674-1749), fille de Jean-Vincent (qui, en 1671 avait obtenu confirmation des lettres de noblesse octroyées à son père en 1654) et de Marie-Catherine Lambert de Baussy. De ce mariage naquirent treize enfants. Quatre des fils furent capitaines de navire.

BIBLIOGRAPHIE. —

Pierre-Georges Roy, *Les Amyot sous le régime français (Bulletin des Recherches Historiques, Lévis, Canada, 1917)*, p. 161-168 — Charles-Joseph Amyot-Vincelotte; *Ibidem*, 1919, p. 306-316 — Mathieu Amyot-Villeneuve, *Ibidem*, 1919, p. 321-331.

Antoine Roy, *L'oeuvre historique de Pierre-Georges Roy*, Paris, Jouve, 1928, p. 180-182.

Le P. Lejeune, *Dictionnaire général du Canada*, Ottawa, 1931, 2 vol., t. I, p. 56-57.

Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, t. I, p. 6-7.

**TABLE DES MATIÈRES DU CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME DU
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES**

1950

ACCOUNT (An) Of His Majesty's Royal Bounty Of Fourteen Day's Subsistence, Also The Sword Money Paid The Following Men Of The 78th Regiment Discharged In America.....	53
ALBANEL, R. P. La Mission Politique du Père Albanel à la Baie d'Hudson. Jacques Rousseau et Antoine Roy.....	71
AMYOT. Note d'identité. Les Amyot.....	275
ARCHIVES DE LA PROVINCE. La Bibliothèque des Archives de la Province. Gérard Martin.....	223
ARCHIVIST. The Qualifications of an Archivist. Dunbar Rowland.....	213
ATLANTIQUE. Longues Traversées de l'Atlantique.....	45
BAILLY De Messein. Genealogy of the Bailly de Messein Family in the United States. Edward G. Bailly.....	
BOURNOIZEAU. Louis de Valenciennes Bournoizeau. Claude de Bonnault.....	155
CAMPAGNA. L'île aux Reaux et la famille Campagna. Frère Dominique	
CAPITAINES DE MILICE. Notes pour servir à l'établissement d'une liste des capitaines de Milice au Canada sous le régime français. Claude de Bonnault.....	259
CARTIER. Les armoiries de la famille Cartier. M. Tiersonnier.....	210
CHALON. Le sieur Chalon au Canada vers 1685. Antoine Roy.....	16
CHAPELLE. Une chapelle à l'endroit où se trouve aujourd'hui le jardin zoologique. Frère J.-B. Gareau, c.s.v.....	212
CHARRETIER. Le sieur Charretier.....	211
CHINIQUY, Charles. Son acte de sépulture.....	48
COIN de LECTEVUR, Le.....	208
DUCHARME, Gonzague. Son portait.....	219
Gonzague Ducharme. 1875-1950. Gérard Malchelosse.....	219
ECOSSAIS. The First Scots Settlers in Canada. W. S. Wallace.....	52
ECRITURES Notariales. Gérard Morisset.....	129
EDVINA, Madame. A. M. T.....	14
ELLICE, Alexander. Quand Alexander Ellice est-il mort? Ubalde Baudry	
EVENEMENTS de 1837. Après l'"Affaire de Saint-Denis". D'après un mémoire de Brown. Mgr Emile Chartier.....	130
EXPOSITION. Une exposition qui tourne mal: Meurtre de Corrigan à St-Sylvestre en 1855. Dr Arthur Caux.....	229
FAUX-SAUNAGE. Du Barry au Canada par le Faux-Saunage. Claude de Bonnault.....	155
GENDRON. La famille Gendron. Roland J. Auger.....	
HEBERT. Le capitaine Joseph Hébert de Laprairie et sa famille. Jean-Jacques Lefebvre.....	161
HURONS. L'Instruction chez les Hurons en 1802.....	258
ILE AUX REAUX. L'île aux Reaux et la famille Charles Campagna. Fr. Dominique.....	235
INCUNABLES CANADIENS, Les. Gonzague Ducharme.....	211
LACHINE. Les Victimes du Massacre de Lachine. D'après de Belmont....	228
LOEDEL. La famille Loedel. Louis Richard.....	78
MALARTIC. Signature.....	240
LOUIS SEIZE. Noms canadiens peu repandus. Familles Seize, Le Seize, Louis Seize. Rolland J. Auger.....	241
MARCHE fait par M. le Gouverneur avec Maurice Arrivé, Pierre Tourmante, Jean Nepveu et Léonard Leblanc. (Audouart, 16 juillet 1651)	128
MARQUETTE, R. P. Le Père Jacques Marquette. Claude Corriveau	46
MIGNAU-dit-AUBIN, Joseph. Léon Roy.....	113
MIVILLE. Le fief Miville sur la Chaudière. Abbé Honorius Provost 5;	111
MARCHE fait par Monsieur le Gouverneur avec Maurice Arrivé, Pierre Tourmante, Jean Nepveu et Léonard Leblanc. Audouart, N.R., le 16 juillet 1651).....	128

MARQUETTE, R.P. — Le Père Jacques Marquette. Claude Corrivault....	46
MIGNAU. — Joseph Mignau — dit Aubin. Léon Roy.....	113
MIVILLE, Fief. Le fief Miville sur la Chaudière. Abbé Honorius Provost	5-11
MONUMENT. Historique d'un monument. Le monument des Braves	90-249
NOMS CANADIENS. Etudes Onomastiques. Origines des noms cana- diens. R. LaRocque de Roquebrune.....	33-114
QUESTIONS	51
RENARDS. —Relation de la campagne de M. de Lingneris contre les Renards. 1728.....	43
RENAUD. —Les Renauds de Mascouche. Frère André.....	237
RIBERDY. — Noms canadiens peu repandus. La famille Riberdy.....	196
REPOSES	148
SAINT-OURS. Généalogie de la Famille de Saint-Ours. Dauphiné et Canada. Claude de Bonnault.....	17-100
SEIGNEURIES	225
SELLAR et al et les Ellice. Ubalde Baudry.....	169
SIGNATURES et paragraphes.....	98
TALON. — Lettre de Talon au Père Albanel. 12 août 1671. En facsimilé	67
TRAVERSEES. Longues traversées de l'Atlantique.....	45
VALCARTIER en 1825. Liste des habitants.....	273

LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

“CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans
la cuisine moderne. D'une pureté et d'une
valeur insurpassables, ils font des desserts
délicieux en même temps que nutritifs.

LES PRODUCTEURS DU SUCRE D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.

